

Historique fonctionnel des versions d'AGATT

Sommaire

Historique fonctionnel des versions d'AGATT.....	1
Contenu des versions.....	7
Patch Pontacq 4.....	7
Patch Pontacq 3.....	8
Patch Pontacq 2.....	10
Version Pontacq.....	12
Patch Orval 4.....	24
Patch Orval 3.....	25
Patch Orval 2.....	27
Version Orval.....	30
Patch Najac2.....	41
Version Najac.....	42
Patch Massac 4.....	53
Patch Massac 3.....	56
Patch Massac 2.....	57
Version Massac.....	58
Patch Lennon 4.....	74
Patch Lennon 3.....	75
Patch Lennon 2.....	76
Version Lennon.....	79
Patch Killem 2.....	84
Version Killem.....	85
Patch Jenlain 4 (SDIS 38).....	91
Patch Jenlain 3.....	91

Patch Jenlain 2.....	92
Version Jenlain.....	92
Patch Izé 3.....	99
Patch Izé 2.....	100
Version Izé.....	101
Patch Heyrieux 2.....	107
Version Heyrieux.....	109
Version Gourdon.....	113
Version Fontaine.....	117
Patch Echenevex 2.....	121
Version Echenevex.....	122
Patch Descartes 3.....	127
Patch Descartes 2.....	128
Version Descartes.....	128

Nom de la version	Date de livraison
Pontacq 4	18/03/2024
Pontacq 3	11/01/2024
Pontacq 2	09/11/2023
Pontacq	21/09/2023
Orval 4	13/01/2023
Orval 3	16/12/2022
Orval 2	04/11/2022
Orval	30/09/2022
Najac 2	07/06/2022
Najac	28/04/2022
Massac 4	22/03/2022
Massac 3	07/01/2022
Massac 2	16/12/2021
Massac	02/12/2021
Lennon 4	11/06/2021
Lennon 3	11/05/2021
Lennon 2	14/04/2021
Lennon	22/02/2021
Killem 2	10/11/2020

Killem	23/10/2020
Jenlain 4	29/06/2020
Jenlain 3	18/06/2020
Jenlain 2	26/05/2020
Jenlain	16/04/2020
Izé 3	16/12/2019
Izé 2	03/12/2019
Izé	06/11/2019
Heyrieux 2	26/07/2019
Heyrieux	24/05/2019
Gourdon	18/03/2019
Fontaine	19/12/2018
Echenevex 2	15/10/2018
Echenevex	10/09/2018
Descartes 3	31/07/2018
Descartes 2	25/04/2018
Descartes	19/03/2018
Cluny 3	22/08/2017
Cluny 2	25/07/2017
Cluny	04/07/2017
2143 patch 1	30/01/2017
2143	13/01/2017

1984 patch 2	28/10/2016
1984 patch 1	29/09/2016
1984	02/09/2016
1767 patch 1	15/01/2016
1767	01/12/2015
1762	01/06/2015
1718	01/02/2015
1670	01/12/2014
1599	01/08/2014
1556	01/06/2014
1505	01/03/2014
1464	01/02/2014
1402	01/01/2014

Contenu des versions

Patch Pontacq 4

Amélioration continue

Remarque : les tickets dont la description est suivie de la mention +++ sont ceux que nous estimons les plus significatifs pour la majorité des SDIS utilisateurs.

- [6916](#) : Tableau de Bord - Le bloc “Mes pointages” affiche maintenant le temps pointé sur la journée en cours ainsi que le solde de temps de travail en date de la veille au soir.

Correction d'anomalies

Remarque : les tickets dont la description est suivie de la mention +++ sont ceux que nous estimons les plus significatifs pour la majorité des SDIS utilisateurs.

- [6125](#) : Impression Planning mensuel - Corrige un problème d'alignement entre le planning et les indicateurs collectifs. +++
- [6296](#) : Planning Journalier - Corrige un mauvais alignement des indicateurs collectifs, gênant leur lecture. +++
- [6767](#) : Éditeur des occupations - Lorsqu'une seule règle de durée est possible pour poser une occupation, cette règle est de nouveau sélectionnée automatiquement et le champ n'est plus proposé dans le formulaire. +++
- [6850](#) : API Référentiel - Assure la compatibilité de l'API avec les versions de PHP >= 8.2.

- [6894](#) : Pointage - Corrige une mauvaise prise en compte de l'ordre des rythmes de travail successifs d'un agent dans le calcul du temps de travail.
- [6908](#) : Pointage - Corrige la prise en compte du dernier jour avant un changement de rythme de travail dans le calcul du temps de travail.
- [6915](#) : Tableau de bord - Les données affichées dans le bloc “Mes statistiques” ne prennent plus en compte les occupations refusées. +++
- [6930](#) : Authentification - Les utilisateurs authentifiés à partir d'un compte d'annuaire AD/LDAP ne sont plus déconnectés aussitôt lorsque AGATT est installé sur un serveur avec PHP en version >= 8.1.
- [6936](#) : Repos de sécurité - Corrige la prise en compte du paramétrage des compteurs lorsqu'une occupation posée déclenche un repos de sécurité sur une occupation existante. +++
- [6975](#) : Tableau de Bord - Dans le bloc Mes Demandes, les soldes affichés sont maintenant ceux dont la période cible est en cours et plus ceux pour lesquels l'exercice d'acquisition du droit est en cours. +++

Documentation

- Manuel utilisateur : https://www.pretextx.fr/extranet/sdis/maj_agatt/AGATT_manuel_utilisation.pdf
- Historique fonctionnel des versions : https://www.pretextx.fr/extranet/sdis/maj_agatt/AGATT_Pontacq4_Historique_Fonctionnel.pdf

Patch Pontacq 3

Amélioration continue

Remarque : les tickets dont la description est suivie de la mention +++ sont ceux que nous estimons les plus significatifs pour la majorité des SDIS utilisateurs.

- [2829](#) : Un raccourci vers AGATT créé sur l'écran d'accueil d'un iPhone a maintenant une icône appropriée. +++
- [6618](#) : Tableau de Bord - Dans le bloc “Mes statistiques”, le temps de présence et de récupération dans chaque compteur est maintenant affiché. +++
- [6637](#) : API Export de planning vers Start - Ce flux n'envoie plus le planning des agents temporaires.
- [6660](#) : API Export Start - Ce flux peut maintenant gérer la notion de secteur géographique, si l'ETL GTT du SDIS possède cette fonctionnalité.
- [6674](#) : Recherche d'occupations - Un nouveau champ permet de rechercher soit dans les occupations actives, comme avant, soit dans les occupations désactivées. +++

Correction d'anomalies

Remarque : les tickets dont la description est suivie de la mention +++ sont ceux que nous estimons les plus significatifs pour la majorité des SDIS utilisateurs.

- [4645](#) : Suivi des demandes - Un solde créé dans ce module est maintenant créé en mode manuel et plus en mode automatique. Cela évite notamment que les tâches planifiées viennent par la suite modifier la quantité prévue d'un solde saisi par un utilisateur. +++
- [6598](#) : Bilan Collectif des Occupations - Les valeurs restituées pour les calculs en temps de présence / récupération sont maintenant bien en heures / centièmes, comme l'indique la notation de type “12,34 h.”. +++
- [6224](#) : Editeur des occupations - La modification des horaires d'une occupation à cheval entre le dernier jour d'un mois ne comportant pas 31 jours, et le 1er du mois suivant n'entraîne plus un calcul erroné du temps de présence.
- [6634](#) : Mes demandes - Lorsque l'agent modifie les paramètres de recherche et valide, ses soldes dont la quantité prévue est à zéro n'apparaissent plus à tort. +++
- [6663](#) : Tableau de bord - Si le libellé d'un solde de demandes est modifié, cette modification se répercute dans le bloc “Mes Statistiques” du Tableau de bord de l'agent.
- [6664](#) : Bilan Collectif des Occupations - Il est de nouveau possible de requêter sur le temps de présence des occupations. +++

- [6694](#) : Liste des agents - Le rythme de travail affiché pour chaque agent est maintenant bien le rythme actuel et pas le premier rythme renseigné dans AGATT.
- [6736](#) : Tâche planifiée Rapport de Pointage - Le rapport ne contient plus d'alertes erronées pour un volume important de temps de travail négatif.
- [6738](#) : Affectations - Le fait de ne pas détenir le droit de modifier le champ “Renfort” n'empêche plus de modifier le champ “Type d'affectation”.
- [6739](#) : Traitement des demandes - Si la validation entraîne la suppression d'une occupation avec un repos de sécurité débutant exactement à l'heure de fin de l'occupation validée, alors le repos de sécurité est correctement supprimé. +++
- [6752](#) : Suivi des pointages - Corrige la lecture du planning pour éviter de mal calculer le temps de travail attendu dans certains cas.
- [6836](#) : Éditeur des occupations - Lors de la modification d'une occupation avec un temps de travail nul pour y mettre un temps de travail non nul, la nouvelle valeur n'est plus considérée comme négative.

Documentation

- Manuel utilisateur : https://www.pretexx.fr/extranet/sdis/maj_agatt/AGATT_manuel_utilisation.pdf
- Historique fonctionnel des versions : https://www.pretexx.fr/extranet/sdis/maj_agatt/AGATT_Pontacq3_Historique_Fonctionnel.pdf

Patch Pontacq 2

Amélioration continue

Remarque : les tickets dont la description est suivie de la mention +++ sont ceux que nous estimons les plus significatifs pour la majorité des SDIS utilisateurs.

- [6609](#) : Pointage - Plusieurs types occupations différents peuvent maintenant être utilisés pour matérialiser dans le planning une journée où des pointages sont attendus.

Correction d'anomalies

Remarque : les tickets dont la description est suivie de la mention +++ sont ceux que nous estimons les plus significatifs pour la majorité des SDIS utilisateurs.

- [6399](#) et [6627](#) : Pose d'occupations - Il est de nouveau possible de poser des occupations de nuit débutant le dernier jour d'un mois et se terminant le début du mois suivant. +++
- [6463](#) : Suivi du temps planifié et réalisé - Il n'est plus possible depuis ce module de modifier les heures à effectuer d'un agent sans posséder les droits nécessaires pour ça.
- [6530](#) : Suivi des demandes - Le lien d'aide en ligne pointe maintenant vers le bon article de la base de connaissances
- [6536](#) : API Référentiel Agents - Le journal d'exécution ne contient plus à tort un warning pour chaque agent fourni avec un identifiant de connexion à l'annuaire AD/LDAP.
- [6580](#) : Pointage - Le temps de travail des agents soumis à pointage est de nouveau calculé correctement.
- [6588](#) : Tâche planifiée Fractionnement - L'algorithme ne génère plus de droits à zéro à tort pour de nombreux agents. +++
- [6654](#) : Pose d'occupations - Il est de nouveau possible de poser une occupation de nuit débutant le lendemain matin de la journée de planning dans laquelle elle est posée (ex : astreinte de 2h à 5h du matin).

Documentation

- Manuel utilisateur : https://www.pretexx.fr/extranet/sdis/maj_agatt/AGATT_manuel_utilisation.pdf
- Historique fonctionnel des versions : https://www.pretexx.fr/extranet/sdis/maj_agatt/AGATT_Pontacq2_Historique_Fonctionnel.pdf

Version Pontacq

Nouvelles fonctionnalités

Suivi départemental des demandes

Un nouveau module, accessible depuis le menu principal “Gestion des agents”, permet de rechercher et consulter les soldes de plusieurs agents et même plusieurs entités dans un même tableau.

Entités
Statuts administratifs
Agents
Types Occupations
Années
Exercices
Modes de calcul

(Toutes)
BEAUCOURT
Chaîne de Commandement
CHATENOIS LES FORGES
CTA-CODIS
DDIS
DELLE
GAFF
GIROMAGNY
GRANDVILLARS
GSOP
MONTREUX CHATEAU
Non affecté
NORD BELFORT
Pretext
RECRUTEMENT
REFORME ST.

(Tout)
SPP
SPV
PATS
Double SPP/SPV
Double PATS/SPV
Autre

(Tout)
Adjud ADAMS Björn (492)
Capor AHMED Claude (2094)
Sapeu AHMED Mamadou (1393)
Serge ALAIN Pierre (384)
Sapeu ALBERT Luc (2337)
Infrir ALEXANDRE Sylvie (1068)
Sapeu ALI Ahmed (2140)
JSP 3 ALMEIDA Anthony (2317)
Sapeu ALVES Jean-Christophe (1622)
JSP 3 ANDOV Marina (2325)
JSP 1 ANDRÉ Hélène (2669)
Sapeu ANDRIEU Bianca (2498)
Sapeu ANDRIEU Mamadou (2297)
Serge ANTOINE Simon (1277)
Sapeu ARNAUD Eugénie (1935)
Capor ARNAUD Marina (879)

(Tout)
CONGE ANNUEL
Réduction Temps Travail
Repos compensateur de garde
Compte Epargne Temps
Autorisation Spéciale d'Absence
Congés Sujétions
Congé exceptionnel
Récupération

(Toutes)
2023
2022
2021
Indéfinie (ex : CET)

(Tout)
01/01 - 31/12
01/05 - 31/10
01/11 - 30/04

(Tout)
Automatique
Manuel

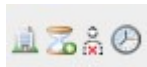
RECHERCHER

Résultat de votre recherche

Afficher 10 éléments

Agents	Type Occupation	Année	Exercice	Solde	Période cible	Quantité prévue	Quantité posée (dont demandes)	Quantité transférée	Reliquat	Mode de calcul	Actions
Capor. BERNIER T. (1958)	CA	2023	01/01 - 31/12	CA 2023	01/01/2023 - 30/04/2024	+35,00	+0,00 (0)	+0,00	+35,00	Automatique	  
Capit. CARPENTIER P. (1469)	CA	2023	01/01 - 31/12	CA 2023	01/01/2023 - 30/04/2024	+27,00	-22,00 (0)	+0,00	+5,00	Manuel	  
Capor. CAUPIN V. (831)	CA	2023	01/01 - 31/12	CA 2023	01/01/2023 - 30/04/2024	+29,50	-10,00 (0)	+0,00	+19,50	Automatique	  
Adjud. DUPUIS P. (375)	CA	2023	01/01 - 31/12	CA 2023	01/01/2023 - 30/04/2024	+27,00	-2,00 (2)	+0,00	+25,00	Manuel	  
Adjud. ISAAC M. (29)	CA	2023	01/01 - 31/12	CA 2023	01/01/2023 - 30/04/2024	+35,00	-14,00 (0)	+0,00	+21,00	Automatique	  
Sapeu. LEFEBVRE W. (2076)	CA	2023	01/01 - 31/12	CA 2023	01/01/2023 - 30/04/2024	+29,00	-12,00 (0)	+0,00	+17,00	Automatique	  
Capor. MAURY L. (ABC999999999)	CA	2023	01/01 - 31/12	CA 2023	01/01/2023 - 30/04/2024	+35,00	+0,00 (0)	+0,00	+35,00	Automatique	  

L'ancien module de suivi agent par agent existe toujours. Pour plus de cohérence, son accès a été déplacé vers un bouton dans la colonne “Actions” de la Liste des Agents.



Voir le ticket [5477](#)

Liste des agents - Amélioration des colonnes affichées

La liste des agents propose maintenant deux vues avec des colonnes différentes affichées :

- Vue “Entité” : affiche des informations plutôt destinées aux gestionnaires de l'entité (statut administratif dans l'entité, équipe, profil, type d'affectation, valideurs...)
- Vue “Tous les agents” : affiche des informations plutôt destinées aux ressources humaines ou aux administrateurs (affectation principale, régime de travail, quotité, logement...)

Tous les agents SUD BELFORT

Options

Afficher les agents sans affectation ☐ La liste inclut les agents sans affectation principale active.

Afficher 10 éléments

Grade	Nom	Prénom	Initiales	Genre	Matricule	Téléphone	Courriel	Logé	Affectation principale	Régime de travail	Répartition hebdomadaire	Quotité
Lieut	Abadie	Pierre	P	Homme	429		pierre.abadie@sdis00.fr	non	DD SIS (SPP)	SHR 40h	5 jours par semaine	100 %
Lieut	Adams	Simon	S	Homme	1972		simon.adams@sdis00.fr	non	GIROMAGNY (SPV)	-	-	-
JSP 2	Adams	Benoît	B	Homme	2294		benoit.adams@sdis00.fr	non	TOURELLES (Autre)	-	-	-
Sapeu	Alain	Igor	I	Homme	2514		igor.alain@sdis00.fr	non	NORD BELFORT (SPV)	-	-	-

Tous les agents **SUD BELFORT**

Options

Afficher les agents inactifs ☐

Afficher les utilisateurs ☐

La liste inclut les agents ayant une affectation inactive dans l'entité en cours de consultation.

La liste inclut les agents ayant une affectation de type "utilisateur" dans l'entité en cours de consultation.

Afficher 50 éléments

Grade	Nom	Prénom	Initiales	Genre	Matricule	Téléphone	Courriel	Statut Administratif	Équipe	Profil	Type	Actif	Valdeurs niv. 1	Valdeurs niv. 2
Lieut	Abadie	Pierre	P	Homme	429		pierre.abadie@sdis00.fr	SPP	Accueil SUD BELFORT	Sans accès	Ressource	✓	-	-
Sapeu	Alain	Igor	I	Homme	2514		igor.alain@sdis00.fr	Autre	JSP	Sans accès	Ressource	✓	-	-
Capor	Ali	Igor	I	Homme	2491		igor.ali@sdis00.fr	SPP	Accueil SUD BELFORT	Sans accès	Ressource	✓	-	-
Capor	Almeida	Emile	E	Homme	2188		emile.almeida@sdis00.fr	SPV	SPV BELFORT SUD	Utilisateur	Ressource	✓	-	-

Les deux vues sont proposées aux utilisateurs possédant le droit “Recherche parmi tous les agents du SDIS”. Les autres ne voient que la vue “Entité”.

Voir le ticket [5215](#)

Indicateurs Collectifs - Périmètre par entité

Le critère de périmètre existait déjà dans les indicateurs collectifs mais ne proposait que deux options : uniquement l'entité en cours de consultation ou tout le SDIS.

Cette deuxième option est souvent excessive (les besoins réels étant souvent plus restreints) et surtout, elle pose de gros problèmes de performances car pour faire le calcul, AGATT doit lire et traiter un mois de planning sur l'ensemble du SDIS, ce qui peut représenter un volume conséquent d'occupations.

Pour palier à ces deux inconvénients, nous avons introduit la possibilité de définir des indicateurs sur une ou plusieurs entités autres que celle en cours de consultation.

The screenshot shows a web interface with two main components. On the left, there are labels 'Type de critère' and 'Entité'. To the right of 'Type de critère' is a dropdown menu currently showing 'entité'. To the right of 'Entité' is a larger dropdown menu titled 'Choix de l'entité'. This menu is open, showing a search input field with a vertical cursor. Below the search field, the menu lists several options: 'Choix de l'entité' (highlighted in blue), 'Entité en cours de consultation', 'BEAUCOURT', and 'Chaîne de Commandement'.

Important : l'utilisation de ce critère sur “Toutes les entités” reste possible, mais fortement découragée. Pour cette raison, nous **supprimons ces critères lors de la mise à jour**. Le but est que ces indicateurs soient redéfinis en ciblant plus précisément les entités lorsque c'est possible et que l'usage de la valeur “Toutes les entités” soit réservé aux indicateurs qui ne peuvent pas être calculés autrement.

Rappelons aussi une recommandation d'usage de ce type de critère : dès qu'un indicateur calculant sur d'autres entités que celle en cours de consultation est présent dans une entité, le temps d'affichage du planning de cette entité est fortement altéré parce qu'AGATT doit lire le planning de plusieurs entités au lieu d'une seule. Par conséquent, nous conseillons de grouper au maximum les indicateurs de ce type dans des entités dédiées à une gestion transversale. Cela limite le nombre d'entités qui subissent des performances amoindries.

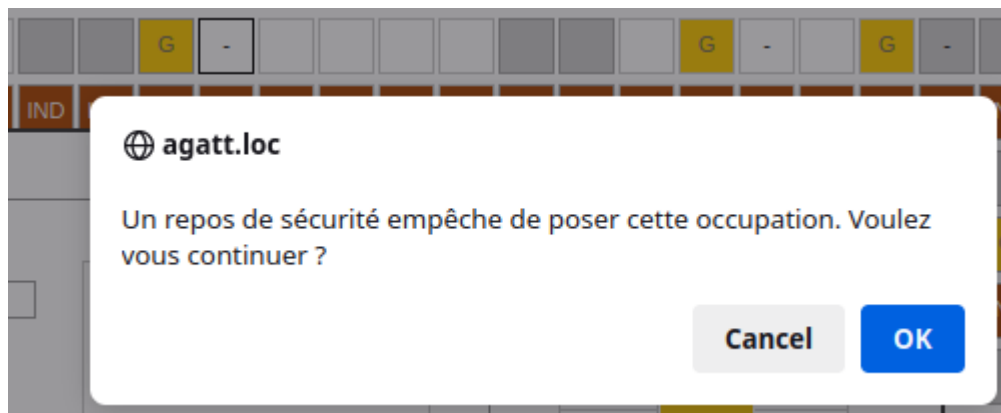
Voir le ticket [5508](#)

Droit de contournement du repos de sécurité

Actuellement, le repos de sécurité est bloquant pour tout le monde. Si, exceptionnellement, il est nécessaire de le contourner, il existe un droit permettant de le supprimer, mais dans ce cas le blocage sur cette période n'existe plus pour personne, ce qui peut rendre des abus possibles.

C'est pourquoi nous avons introduit un droit permettant de rendre le repos de sécurité **non bloquant** pour certains profils. L'utilisateur est toujours alerté en cas de pose d'occupation entrant en conflit avec un repos de sécurité, mais peut choisir d'ignorer le message et de poser son occupation quand même, sans pour autant retirer le repos et rendre la pose libre pour tout le monde.

Voir le ticket [5698](#)



Pointage - Améliorations diverses

Plusieurs petites améliorations viennent enrichir la fonctionnalité de pointage :

- Les plages horaires de présence obligatoire / facultative peuvent maintenant varier par jour de la semaine et par régime de travail des agents
- Un nouveau contrôle empêche de poser une récupération si l'on n'a pas précédemment crédité un solde de temps de travail positif suffisant pour avoir droit à cette récupération. Un nouveau droit permet de contourner cette restriction.
- Les horaires de pointage sont maintenant affichés avec une précision à la seconde.
- Le report d'heures peut maintenant être paramétré pour fonctionner en sens inverse de son comportement actuel, à savoir reporter automatiquement par défaut et écrêter à la demande.
- Le tâche planifiée Rapport de Pointage peut être paramétrée pour ne plus signaler comme une anomalie les agents ayant un solde de temps de travail positif supérieur au seuil d'écrtage.

Voir le ticket [6006](#)

Interface avec une badgeuse physique

AGATT peut maintenant récupérer des pointages effectués sur une badgeuse physique. Les numéros de badges sont attribués dans AGATT, depuis la fiche individuelle des agents, et la nouvelle API est ensuite capable de :

- Créer dans les badgeuses les utilisateurs avec leurs numéros de badge
- Récupérer les pointages effectués sur les badgeuses et les attribuer aux bons agents dans AGATT
- Maintenir les badgeuses à l'heure

Numéro de badge

Numéro de badge de l'agent (ce dernier doit être unique)

Administrateur des badgeuses

☒ Non ☐ Oui

Indique si l'agent est administrateur des badgeuses (ATTENTION : un administrateur doit avoir obligatoirement un numéro de badge)

Voir les tickets [6123](#) et [4325](#)

Amélioration continue

Remarque : les tickets dont la description est suivie de la mention +++ sont ceux que nous estimons les plus significatifs pour la majorité des SDIS utilisateurs.

- [4622](#) : API et Tâches planifiées - Les modes d'exécution, anciennement appelés “test” et “production” s'appellent maintenant “simulation” et “écriture”, pour éviter une confusion possible avec les serveurs AGATT de test et de production. En effet, un traitement pouvait très bien être paramétré en mode “production” sur le serveur de test, et inversement.
- [5088](#) : API Référentiel - Le mode d'exécution (simulation / écriture) est systématiquement mentionné dans le journal, même lorsque l'API n'a reçu aucun fichier à traiter.
- [5382](#) : Bilan Collectif des Occupations - Dans la liste des agents proposés, ceux en affectation “utilisateur” n'apparaissent plus, à moins de posséder le droit de voir ces affectations dans le module “Liste des agents”.
- [5457](#) : API d'export vers le SGO Start - Cette API est maintenant capable d'alimenter le planning des spécialistes dans Start à partir du planning d'entités dédiées à la gestion de ces derniers dans AGATT.
- [5586](#) : Traitement des demandes - L'objet des courriels de notification du traitement de la demande peut maintenant être personnalisé.
- [5593](#) : La gestion des fichiers de cookies a été améliorée pour des raisons de sécurité (exposition des cookies plus limitée) et de performance (envoi des cookies uniquement quand ils sont pertinents)
- [5605](#) : Planning individuel - La liste déroulante de choix de l'agent possède maintenant un moteur de recherche textuel et les agents y apparaissent maintenant par ordre alphabétique. +++
- [5627](#) : Le format de stockage du temps de travail des occupations en base de données a été modifié dans le but de rendre certains calculs plus rapides.
- [5631](#) : Authentification AD/LDAP - Il est maintenant possible de définir plus finement le périmètre d'utilisateurs pouvant s'authentifier par ce biais, par exemple pour ne garder que les comptes actifs dans l'annuaire.

- [5632](#) : API d'export de planning vers le SGO Start - Les niveaux de sévérité des messages de journaux ont été revus de façon à obtenir, en production, un journal vide (et donc pas d'envoi de courriel) lorsque l'API n'a eu aucun traitement à effectuer.
- [5657](#) : Tâche planifiée Droit CA - Si le calcul aboutit à un droit de zéro pour un agent, un solde vide est maintenant créé.
- [5658](#) : AGATT est maintenant compatible avec des versions de PHP jusqu'à 8.2.
- [5667](#) : Authentification AD/LDAP - Il est maintenant possible de définir les champs de l'annuaire avec lesquels l'identifiant de connexion saisi par l'utilisateur sera comparé.
- [5677](#) : L'alignement de divers éléments de l'interface d'AGATT a été revu pour améliorer le confort d'utilisation.
- [5695](#) : Un paramètre en base de données lié au compteur impactait le comportement des occupations dans trois contextes différents : déclenchement du repos de sécurité, contrôle des 48 heures hebdomadaires et calcul du temps de travail des arrêts. Les besoins n'étant pas forcément les mêmes pour ces trois fonctionnalités, nous avons scindé le paramètre en trois. Une nouvelle documentation technique explique comment alimenter ces nouveaux paramètres. +++
- [5717](#) : Tâche planifiée Fractionnement - Les paliers de droit applicables à tous les régimes sont aussi pris en compte pour calculer les droits des agents n'ayant pas de régime de travail défini dans AGATT.
- [5749](#) : API CompetencesAgents - La suppression initiale des compétences des agents s'applique maintenant uniquement aux agents présents dans le fichier CSV. Cela permet de conserver les compétences d'agents non gérés par l'interface et autorise aussi l'utilisation de l'API sans forcément envoyer les compétences de la totalité des agents à chaque exécution.
- [5750](#) : Temps de Travail - Une nouvelle couleur (noir) est disponible pour les types d'occupations. La couleur "marron" s'appelle maintenant "caramel", elle portait déjà ce nom ailleurs dans AGATT, ce changement a simplement pour but d'harmoniser le nommage. +++
- [5773](#) : Rythmes de travail - Un nouveau paramètre en base de données permet d'activer/désactiver l'utilisation des horaires individualisés. Cela rend le formulaire de saisie de rythme beaucoup plus court pour les SDIS n'ayant pas besoin de ces horaires.
- [5838](#) : Cycles - L'utilisation de l'action "Occupation éditeur" dans un cycle étant rarement judicieuse, en raison de sa non prise en compte des rythmes de travail des agents, l'option a été déplacée en fin de liste déroulante, plutôt qu'au début.
- [5860](#) : Suivi des Absences - Le mode de calcul du solde (manuel / automatique) apparaît maintenant dans ses entrées d'historique.
- [5911](#) : Si un utilisateur tente d'effectuer une action inattendue, un message d'erreur plus explicite est renvoyé.
- [5933](#) : En cas d'expiration de session, AGATT émet maintenant un message d'erreur clair au lieu d'un message générique.

- [5937](#) : Suivi du temps planifié et réalisé - Lors de plusieurs recherches successives, le critère de tri du tableau de résultats n'est plus réinitialisé entre chaque.
- [5952](#) : Toutes APIs et tâches planifiées - Les caractères de fin de ligne des journaux ont été standardisés de façon à éviter les longs journaux d'une seule ligne, ou au contraire la présence de caractères parasites, et aussi pour avoir un comportement identique sur tous les traitements.
- [5954](#) : Éditeur des occupations - Le champ "Occupation" comporte maintenant un moteur de recherche textuel et un meilleur affichage des couleurs des types occupations, sur le modèle de la liste déroulante qui figurait déjà dans le module Administration / Temps de travail. +++
- [6015](#) : Consignes - La taille maximale du référentiel de types de consignes a été augmentée.
- [6078](#) : APIs et Tâches planifiées - Les messages techniques d'erreurs en base de données ne sont plus remontés dans les journaux d'exécution afin de limiter la taille des courriels de notification et de limiter les risques de non réception.
- [6149](#) : Un nouveau module dans la partie "Administration" permet de définir un référentiel de situations administratives (exemple : activité, mise en disponibilité, suspension...). Pour le moment, la donnée n'est pas exploitée dans AGATT, nous préconisons donc de ne pas l'alimenter pour le moment. Ce module est la première pierre posée en vue de l'intégration de cette notion dans les rythmes de travail des agents et de son utilisation dans le calcul automatique du temps de travail.
- [6261](#) : Définition des permanences - Le montant maximal de temps de récupération pouvant être accordé par un type d'astreinte a été augmenté.
- [6288](#) : Nombre d'heures à effectuer - Les commentaires apparaissent maintenant dans l'historique, dans le but de pouvoir justifier et tracer les différentes évolutions de la valeur. +++

Correction d'anomalies

Remarque : les tickets dont la description est suivie de la mention +++ sont ceux que nous estimons les plus significatifs pour la majorité des SDIS utilisateurs.

- [4975](#) : API Référentiel - Le code source de l'ancienne API Référentiel, obsolète depuis la version Massac d'AGATT, a été supprimé.
- [5043](#) : Liste des Agents - La recherche textuelle est capable de renvoyer des résultats pertinents en tapant un nom composé (ex : Le Goff) et ne produit plus d'erreur lorsqu'on insère un espace ou un caractère spécial dans le champ au lieu d'un texte. +++

- [5081](#) : Demandes d'absences - La sélection des destinataires de la notification courriel a été corrigée dans le cas où un agent possède un valideur de niveau 1 mais pas de valideur de niveau 2.
- [5294](#) : API Référentiel - Une erreur dans les commentaires du fichier exemple de configuration a été corrigée.
- [5651](#) : Plannings - Une bordure manquante dans la fenêtre d'affichage des raccourcis claviers a été ajoutée.
- [5825](#) : Pose d'occupation - Il est de nouveau possible de poser une demande d'absence sur le premier jour de la période cible d'un solde (donc le 1er janvier, dans le cas général). +++
- [5853](#) : API Référentiel CompetencesAgents - Si la même compétence est fournie plusieurs pour le même agent, l'API émettra maintenant un message compréhensible de sévérité faible dans le journal au lieu d'une erreur technique.
- [5905](#) : Déclinaison mobile - Le bouton de suppression d'occupation n'apparaît plus inutilement si l'utilisateur ne possède pas les droits pour supprimer cette occupation. +++
- [5931](#) : Historique piquets - Un nouveau pictogramme a été ajouté pour permettre la différenciation des piquets supprimés depuis la Feuille journalière de ceux supprimés depuis la Liste mensuelle des piquets
- [5941](#) : API Référentiel Entités - Empêche une erreur bloquante en cas de présence dans la base d'une entité dont le parent est mal défini.
- [5950](#) : En cas de problème d'ordre technique, AGATT émettait parfois des messages d'erreur très génériques (ex : “Une erreur s'est produite”). Ces messages sont maintenant mieux qualifiés.
- [6099](#) : Déclinaison mobile - Il n'est plus possible à un·e agent·e non habilité·e à modifier les horaires d'une occupation d'accéder à cette possibilité en exploitant une faille du champ “Créneau”. +++
- [6109](#) : Suivi du Temps - Le module n'affiche plus d'erreur lorsqu'aucun objectif d'heures n'existe pour l'année en cours.
- [6116](#) : API Référentiel Affectations - Ce flux crée maintenant correctement les équipes Accueil nécessaires si de nouvelles entités sont présentes.
- [6169](#) : API Référentiel Agents - Si deux agent·e·s avec le même identifiant AD/LDAP figurent dans le fichier, l'API émet maintenant un message compréhensible dans le journal.
- [6179](#) : Demandes de remplacement - Il est de nouveau possible d'utiliser les demandes de remplacement sur des occupations qui étaient elles-mêmes soumises au circuit de validation lors de leur pose initiale. +++
- [6187](#) : Verrouillage des occupations - Les règles sont maintenant correctement appliquées lorsqu'un agent essaie de supprimer hors période une occupation pas encore validée. +++

- [6204](#) : API Référentiel TypesCompetences - Ce flux ne génère plus d'erreur bloquante lorsque le libellé d'une compétence comporte une apostrophe.
- [6351](#) : Éditeur des occupations - Correction d'un blocage de l'affichage des champs du formulaire pouvant se produire en cas d'interférence avec une politique stricte de sécurité dans le navigateur de l'utilisateur.
- [6465](#) : Import d'occupations - Si un agent possède plusieurs affectations dans AGATT, ses états plannings reçus du SGO apparaissent maintenant uniquement dans l'entité où il a eu lieu et pas dans toutes les entités d'affectation de l'agent.

Documentation

- Manuel utilisateur : https://www.pretexx.fr/extranet/sdis/maj_agatt/AGATT_manuel_utilisation.pdf
- Historique fonctionnel des versions : https://www.pretexx.fr/extranet/sdis/maj_agatt/AGATT_Pontacq_Historique_Fonctionnel.pdf

Patch Orval 4

Correction d'anomalies

Remarque : les tickets dont la description est suivie de la mention +++ sont ceux que nous estimons les plus significatifs pour la majorité des SDIS utilisateurs.

- [5596](#) : API Référentiel CompetencesAgents - Les compétences des agent·e·s temporaires ne sont plus effacées par l'exécution de l'API. L'envoi dans le fichier CSV de compétences pour un·e agent·e temporaire est rejeté.
- [5824](#) : Plannings - Empêche certain·e·s agent·e·s d'apparaître tout le temps sur le planning, même lorsque l'affichage de leur équipe n'est pas demandé.

- [5872](#) : Authentification - Aucune connexion automatique par SSO n'est maintenant possible lorsque le progiciel est en maintenance.
- [5947](#) : API Référentiel CompetencesAgents - Le flux ne génère plus d'erreur bloquante lorsque la même compétence est présente plusieurs fois pour un·e même agent·e dans le fichier CSV.
- [5958](#) : Plannings - Deux blocages ont été corrigés par ce ticket : l'impossibilité d'imprimer le planning et l'impossibilité d'accéder à Mon Planning Collectif en ne disposant pas du droit de voir le planning de toute l'entité, mais seulement de soi-même ou de son équipe. +++
- [5984](#) : Authentification - Il est maintenant possible de contourner l'authentification automatique *via* un SSO de type CAS pour s'authentifier manuellement dans AGATT avec un compte utilisateur inconnu du SSO.
- [5987](#) : Définition des permanences - Les noms des agents sont de nouveaux affichés dans la liste des périodes de permanence saisies.
- [6005](#) : Temps de travail - Lors de la modification d'une règle de durée, le statut administratif "Autre" n'est plus appliqué automatiquement à cette règle.

Documentation

- Manuel utilisateur : https://www.pretexx.fr/extranet/sdis/maj_agatt/AGATT_manuel_utilisation.pdf
- Historique fonctionnel des versions : https://www.pretexx.fr/extranet/sdis/maj_agatt/AGATT_Orval4_Historique_Fonctionnel.pdf

Patch Orval 3

Correction d'anomalies

Remarque : les tickets dont la description est suivie de la mention +++ sont ceux que nous estimons les plus significatifs pour la majorité des SDIS utilisateurs.

- [5313](#) : Pose d'occupation - Il n'est plus possible de poser une occupation comportant du temps de travail sur un repos de sécurité figurant dans une autre entité. +++
- [5315](#) : Affectations - Les contrôles effectués à la saisie d'une affectation ont été améliorés pour limiter les risques d'absence ou de doublon d'affectation principale et faciliter la résolution de ces situations lorsqu'elles existent déjà. +++
- [5652](#) : Tous modules - L'outil utilisé pour produire les listes déroulantes enrichies (avec un moteur de recherche et une mise en forme plus élaborée que les listes ordinaires) a été changé de façon à éviter qu'une partie de ces listes se trouve parfois masquées.
- [5741](#) : Liste des agents - Une faute de français dans un libellé a été corrigée.
- [5743](#) : Feuille journalière - Les tranches horaires ne débutant pas à une heure juste (par exemple débutant à 7:15) s'affichent correctement.
- [5817](#) : Déclinaison mobile - L'accès à la possibilité de modifier les horaires des occupations posées est soumis aux règles de durée, comme dans la déclinaison complète. +++
- [5844](#) : Définition des permanences - Les informations concernant les agents (nom, matricule) sont de nouveau visibles dans la liste déroulante.
- [5854](#) : Plannings - Le filtrage en fonction de la valeur d'un indicateur collectif fonctionne de nouveau si l'on clique dans la case, mais un peu à côté du nombre. +++
- [5868](#) : Pose d'occupation - Le contrôle des soldes d'absences ne bloque plus la pose d'occupation lorsque l'agent·e concerné·e ne possède aucun solde d'absence pour ce type d'occupation. +++
- [5870](#) : API Planning - Lorsque le code entité n'est pas fourni pour une occupation, le contrôle de respect des règles de pose n'échoue plus et vérifie correctement les règles de pose applicables à l'entité d'affectation principale. +++
- [5876](#) : Éditeur des occupations - La fonctionnalité de conversion de disponibilités est de nouveau accessible.
- [5890](#) : Connexion - Si un·e agent·e ne possède pas le droit d'accès au tableau de bord sur son affectation principale, l'interface principale d'AGATT s'affiche quand même, de façon à lui permettre de se connecter à une autre entité.
- [5891](#) : Suivi du temps planifié et réalisé - Le critère de recherche par agent fonctionne maintenant correctement.

Documentation

- Manuel utilisateur : https://www.pretexx.fr/extranet/sdis/maj_agatt/AGATT_manuel_utilisation.pdf

- Historique fonctionnel des versions : https://www.pretexx.fr/extranet/sdis/maj_agatt/AGATT_Orval3_Historique_Fonctionnel.pdf

Patch Orval 2

Correction d'anomalies

Remarque : les tickets dont la description est suivie de la mention +++ sont ceux que nous estimons les plus significatifs pour la majorité des SDIS utilisateurs.

- [4798](#) : Exercices comptables - De nouveaux contrôles ont été ajoutés pour empêcher la saisie d'un exercice déjà existant, et pour émettre un message d'erreur compréhensible lorsque cela arrive.
- [5274](#) : Tableau de bord - Le bloc “Mes absences” ne tente plus d'afficher d'éventuels soldes d'absences associés par erreur à des types d'occupation non soumis au circuit de validation.
- [5288](#) : Feuille journalière - La mise en valeur au survol d'un·e agent·e disponible pour occuper un poste se fait maintenant correctement dans le cas où cet·te agent·e effectue plusieurs occupations opérationnelles sur la même journée de garde.
- [5376](#) : Historique occupations - La liste d'agent·e·s proposée est maintenant correctement actualisée en fonction de l'entité choisie dans la liste précédente.
- [5378](#) : Suivi des Absences - Le formulaire de saisie n'est plus visible lorsque l'on ne possède pas le droit d'écriture de soldes d'absences.
- [5437](#) : Indicateurs Individuels - Lors de la saisie d'un critère par type d'occupation, la liste de types d'occupation proposée est maintenant triée selon le numéro d'ordre et plus par ordre alphabétique.
- [5573](#) : Plannings - Après la pose d'une occupation d'un type paramétré comme sensible, le contenu de la case de planning est correctement rafraîchi automatiquement. +++
- [5588](#) : Pose de demande - Le contrôle vérifiant que le solde d'absences choisi possède bien un reliquat suffisant a été corrigé dans le cas où le solde possède un reliquat non nul, mais néanmoins insuffisant pour poser l'occupation. +++

- [5636](#) : Plannings - Le bouton pour recharger le planning sans filtrage fonctionne de nouveau, même après avoir posé une occupation. +++
- [5642](#) : Engins et fonctions - L'existence d'engins ou de fonctions sans couleur associée empêchant AGATT de les afficher correctement, des contrôles ont été ajoutés pour rendre obligatoire le choix d'une couleur lors de leur saisie.
- [5645](#) : Historique piquets - Le pictogramme indiquant une action de suppression de piquet s'affiche maintenant correctement dans tous les cas.
- [5646](#) : Historique consignes - Des bordures manquantes dans le tableau ont été ajoutées pour le rendre plus lisible.
- [5649](#) : Bilan Collectif des Occupations - Un contrôle a été ajouté pour empêcher la tentative de génération d'un bilan sans choisir de type d'occupation. De plus, l'option "Tout" est sélectionnée par défaut dans ce champ pour limiter les risques que cela arrive.
- [5656](#) : Authentification - Les SDIS intégrant AGATT à un mécanisme d'authentification unifiée (SSO) ne rencontreront plus d'erreur bloquante à la connexion des utilisateurs.
- [5675](#) : Planning hebdomadaire - La largeur des colonnes contenant les informations sur les agents (nom, grade...) a été augmentée pour un affichage plus lisible.
- [5676](#) : Plannings - L'affichage des groupes d'indicateurs collectifs a été amélioré pour le rendre plus lisible.
- [5683](#) : Plannings - Les occupations utilisant la couleur fuchsia s'affichent de nouveau correctement. +++
- [5684](#) : Planning multiple - Un gros souci d'affichage suite à l'intégration, dans les autres plannings, du numéro d'ordre des agents, a été corrigé. +++
- [5692](#) : Compétences - Il n'est plus possible d'accéder à ce module pour un agent ne possédant aucune affectation. Cette possibilité n'avait pas de sens et provoquait des erreurs puisque les compétences sont liées aux affectations.
- [5711](#) : Tâche planifiée "Droit RTT" - Une petite incohérence dans la façon de prendre en compte les congés exceptionnels dans le calcul a été corrigée.
- [5715](#) : Plannings - La latence de quelques dixièmes de seconde entre le clic sur une case de planning et sa sélection effective a été supprimée. Ce changement à peine perceptible en apparence permet néanmoins d'enchaîner de façon beaucoup plus fluide la pose d'occupations par raccourci clavier en utilisant la souris pour sélectionner les cases, et d'éviter des erreurs de saisie. +++
- [5723](#) : Affectations - L'application des droits dans ce module était devenue un peu trop stricte à l'usage en version Orval. Dorénavant, lorsque je consulte les affectations d'un·e agent·e, je peux voir toutes ses affectations, même celles dans des entités où je ne suis pas moi-même affecté. En revanche, pour pouvoir modifier ou supprimer une affectation, il faut toujours être affecté à l'entité et y disposer d'un profil donnant accès à cette fonctionnalité. +++

- [5728](#) : Temps de Travail - En cas de présence d'une entité avec des données corrompues, l'affichage de cet écran n'échoue plus.
- [5736](#) : Ajouter un agent - Lorsque la fonctionnalité de validation d'agent est désactivée, il n'est réellement plus nécessaire de valider l'agent créé pour pouvoir l'exploiter dans AGATT.
- [5737](#) : Éditeur des occupations - La visualisation horaire des occupations présentes sur une journée a été corrigée. Chaque occupation affichée débordait un peu au-delà de ses horaires réels.
- [5742](#) : Liste des agents - Il n'est plus possible d'essayer de se substituer à un agent ne possédant pas d'affectation. Cette possibilité n'avait pas de sens puisqu'une affectation principale est indispensable pour utiliser AGATT.
- [5748](#) : Recherche d'occupations - L'amélioration normalement apportée par la version Orval à ce module (ne pouvoir requêter que sur les entités dans lesquelles je possède le droit d'accès à ce module) avait été oubliée à la livraison. Cette erreur est réparée. +++
- [5778](#) : Pose de demande - La pose de demande sans posséder de solde d'absence pour le type occupation demandé est de nouveau possible. +++
- [5782](#) : Temps de Travail - Lors de la modification d'une règle de durée, l'entité choisie pour cette règle n'était pas correctement restituée dans le formulaire, ce qui pouvait amener à modifier cette entité sans s'en rendre compte. +++

Documentation

- Manuel utilisateur : https://www.pretexx.fr/extranet/sdis/maj_agatt/AGATT_manuel_utilisation.pdf
- Historique fonctionnel des versions : https://www.pretexx.fr/extranet/sdis/maj_agatt/AGATT_Orval2_Historique_Fonctionnel.pdf

Version Orval

Nouvelles fonctionnalités

Suivi du temps planifié et réalisé

Les informations sur le temps planifié et réalisé par les agents étaient jusqu'à présent consultables individuellement uniquement, depuis la Liste des Agents. Ce nouveau module permet d'accéder dans un seul écran aux mêmes informations sur toutes les entités dans lesquelles on possède ce droit. Étant donné que cela peut représenter un volume de données conséquent, l'écran comporte un formulaire de recherche multi-critères permettant de cibler très finement ce qu'on l'on souhaite voir.

Suivi du temps planifié et réalisé ?

Entités: Statuts administratifs: Agents: Compteurs: Années: Exercices:

RECHERCHER

Résultat de votre recherche

Afficher éléments

Agents	Compteur	Année	Exercice	Temps à réaliser	Temps planifié/réalisé	Temps supplémentaire dû	Reliquat	Actions
ADJ ALLARD Kévin (365980)	1- Temps de travail GARDE SPP / PATS (Temps de tr. annuel SPP/PATS)	2020	Année civile	1 603,90 h	1 546,47 h	0,00 h	57,43 h	
SCH AUBRY Adam (564150)	1- Temps de travail GARDE SPP / PATS (Temps de tr. annuel SPP/PATS)	2020	Année civile	1 590,15 h	1 495,66 h	0,00 h	94,49 h	
SCH BARROS Rober (301480)	1- Temps de travail GARDE SPP / PATS (Temps de tr. annuel SPP/PATS)	2020	Année civile	1 599,69 h	1 592,56 h	0,00 h	7,13 h	
ADC BARTHÉLÉMY Chris (641290)	1- Temps de travail GARDE SPP / PATS (Temps de tr. annuel SPP/PATS)	2020	Année civile	1 602,05 h	1 507,38 h	2,00 h	94,67 h	
CPL BAUDRY Paul (642270)	1- Temps de travail GARDE SPP / PATS (Temps de tr. annuel SPP/PATS)	2020	Année civile	1 616,40 h	1 496,57 h	1,00 h	119,83 h	
SCH BIANCHI Willi (563260)	1- Temps de travail GARDE SPP / PATS (Temps de tr. annuel SPP/PATS)	2020	Année civile	1 613,03 h	1 509,21 h	0,00 h	103,82 h	
SCH BOURDON Franc	1- Temps de travail GARDE SPP / PATS							

[Voir le ticket #5476](#)

Plannings - Ordre des agent·e·s personnalisable

Jusqu'à la version Massac, le tri des agent·e·s dans les plannings pouvait se faire selon trois critères :

- Ordre alphabétique du nom / prénom
- Ordre hiérarchique du grade
- Numéro d'ordre de l'équipe

Ces possibilités se montraient parfois insuffisantes, c'est pourquoi nous avons ajouté un quatrième tri par **numéro d'ordre de l'agent·e**. Cela permet donc un tri entièrement personnalisé. L'attribution d'un numéro d'ordre pour chaque agent·e se fait par un nouveau champ dans le formulaire de saisie d'une affectation (le numéro d'ordre choisi s'applique donc uniquement au sein du planning de l'entité concernée)

Création d'affectations :

Création multiple	☐ Oui ☒ Non
Affecter l'agent à l'équipe	Equipe Administrative
Avec le profil de	Utilisateur
Couleur de fond	caramel
Affectation principale	☐ Oui ☒ Non
Statut administratif	PATS
Renfort	☐ Oui ☒ Non
Actif	☒ Oui ☐ Non
Type d'affectation	☒ Ressource ☐ Utilisateur
<u>Ordre planning</u>	50

Dans les plannings, une quatrième colonne permet maintenant de trier le planning en fonction de ce nouveau numéro d'ordre.

Equipes à afficher			
N°	Nom	Grade	Equipe
50	BAUDRY A	AAP1	Accueil
40	PRETEXX A	/	Accueil
30	MÜLLER O	/	Accueil
20	FAIVRE Y	/	Accueil
10	BARBE T	ADC	Accueil

[Voir le ticket #5267](#)

Tâche planifiée de relance des demandes non traitées

Une nouvelle tâche planifiée est disponible. Elle a pour but d'envoyer une relance aux valideurs d'absences, lorsqu'une demande qui leur a été adressée n'a pas reçu de réponse, quelques jours avant la date de début de la demande dans le planning.

Le délai entre la relance et le début de la demande est paramétrable.

La documentation de cette nouvelle tâche planifiée est fournie aux administrateurs techniques.

[Voir le ticket #4757](#)

Déclinaison mobile - Affichage des piquets

Sur le planning annuel de la déclinaison mobile, les piquets sont maintenant affichés. Les couleurs des engins/fonctions sont représentées sous forme de pastilles pour distinguer plus facilement occupations et piquets.

The screenshot shows a mobile application interface for a planning tool. At the top, there is a header bar with a menu icon, the text "MON PLANNING", and a help icon. Below this is a year selector showing "2022" with left and right arrow icons. The main content area displays a list of dates with expandable sections indicated by plus signs. The dates shown are "Dimanche 4 septembre 2022", "Lundi 5 septembre 2022", and "Mardi 6 septembre 2022". Under "Mardi 6 septembre 2022", two shift assignments are listed: "Garde jour (7h30/19h30)" with a red square icon and "VSAV 1 - Conducteur" with a green circle icon, both for the time range "07:30 - 19:30".

[Voir le ticket #4940](#)

Plannings - Message occupation dans l'infobulle au survol

Dans l'infobulle apparaissant au survol d'une case de planning, le message de chaque occupation est maintenant affiché (en plus du message journée qui y figurait déjà)



[Voir le ticket #5194](#)

Récupération d'états plannings depuis le SGO Start de Systel

La tâche planifiée AGATT d'import de planning depuis le SGO nécessite, pour fonctionner, une interface qui récupère les saisies de plannings dans le SGO et alimente les données entrantes de la tâche planifiée AGATT.

Pour les SDIS utilisateurs du SGO Start, un connecteur est maintenant disponible pour automatiser cette récupération depuis l'ETL GTT de la société Systel.

Cette nouveauté s'accompagne de deux améliorations à la tâche planifiée elle-même, utilisables quel que soit le SGO du SDIS :

- Accepter les saisies de suppression d'états plannings

- Permettre une correspondance entre états plannings SGO et types occupations AGATT variant en fonction du statut opérationnel sous lequel l'état planning a eu lieu.

Les documentations (de la nouvelle interface et des évolutions de la tâche planifiée) sont transmises aux administrateurs techniques.

[Voir le ticket #5507](#)

Amélioration continue

- [3760](#) : Plannings - Dans l'infobulle au survol d'un·e agent·e, son rythme de travail est maintenant affiché.
- [3874](#) : Recherche d'occupations - Seules les entités dans lesquelles l'agent·e détient le droit de rechercher d'occupations sont proposées dans le moteur de recherche. +++
- [4944](#) : Indicateurs Individuels - Un nouveau type de critère par statut d'occupation est disponible. Il peut permettre par exemple de faire des calculs sur des absences validées ou à l'état de demande.
- [5224](#) : Pose d'occupations - AGATT vérifie maintenant toujours qu'une règle de pose autorisant la saisie demandée existe, avant de poser l'occupation.
- [5488](#) : Temps de travail - La manière d'afficher les règles applicables aux doubles statuts a été modifiée de façon à réduire la confusion entre les règles applicables uniquement à un double statut et celles applicables aux deux mêmes statuts individuellement.
- [5497](#) : Feuilles journalières et tranches horaires - Il est maintenant possible de créer des tranches horaires débutant après minuit.
- [5498](#) : Repos de sécurité - La règle de pose de ce type occupation a été supprimée, afin de ne plus interférer dans la gestion des droits de suppression des repos de sécurité. Seul la détention du droit approprié dans le profil est maintenant nécessaire pour cela.
- [5505](#) : Feuille journalière - Dans la liste permettant d'attribuer un piquet, la nature de chaque occupation apparaît maintenant au survol de celle-ci.
- [5512](#) : Feuille journalière - Plusieurs améliorations ont été apportées à la version imprimable afin d'afficher plus d'information par page. +++
- [5513](#) : API Grades - La taille maximale autorisée pour l'abréviation des grades a été augmentée.

- [5525](#) : Éditeur des occupations - Le double clic n'existant pas sur mobile/tablette, il était impossible d'ouvrir l'éditeur des occupations de la déclinaison complète sur un de ces appareils. Le problème est résolu en permettant l'ouverture de l'éditeur des occupations par deux simples clics successifs (le premier pour sélectionner la case, le second pour ouvrir l'éditeur), quel que soit le laps de temps écoulé entre les deux. +++
- [5526](#) : Sécurité - Certains fichiers pouvant permettre à un éventuel agresseur de deviner les dépendances utilisées par AGATT ne font maintenant plus partie des livrables.
- [5538](#) : Le libellé des droits permettant d'accéder aux plannings du menu “Planification” ont été clarifiés pour éviter la confusion avec leurs équivalents du menu “Mon Planning”.
- [5539](#) : Traitement des demandes - Le champ permettant de voir le message saisi et de le modifier a été agrandi pour en faciliter l'utilisation lorsque le message est long.
- [5554](#) : Jours Fériés - La liste des jours fériés déjà saisis spécifie maintenant le jour de la semaine pour chaque date.
- [5571](#) : Temps de travail - La valeur du champ “Actif” des règles de pose et de durée est maintenant affichée sous forme de pictogramme pour faciliter l'identification rapide des règles inactives.

Correction d'anomalies

- [3180](#) ; Cycles - Après l'ajout d'une journée à un cycle, cette dernière apparaît correctement dans le récapitulatif au-dessus du formulaire.
- [3970](#) : Éditeur des occupations - Les horaires de pause méridienne d'une occupation ne peuvent plus être modifiés qu'à condition de détenir un profil autorisé à modifier le temps et les horaires de présence par la règle de durée choisie.
- [4952](#) : Verrouillage des occupations - L'algorithme de prise en compte des règles a été corrigé de sorte qu'il soit toujours possible de poser une occupation si la date de cette occupation n'est dans la période cible d'aucune règle.
- [5023](#) : Liste des agents - Les actions possibles dans les modules Affectations, Compétences et Consignes sont maintenant déterminées par le profil détenu dans chaque entité traitée et pas uniquement par celui détenu dans l'entité en cours de consultation. +++
- [5134](#) : Infobulle occupation - L'infobulle indiquait le volume de temps de travail sous la forme “2h34”, donnant l'impression qu'il fallait comprendre 2heures et 34 minutes alors qu'il s'agissait en réalité de 2 heures et 34 **centièmes**. Cet affichage a été corrigé en “2,34 h.”

- [5142](#) : API Planning - Les occupations à cheval sur deux jours sont maintenant correctement prises en compte, même lorsque le poids de l'occupation n'est pas fourni.
- [5223](#) : Conversion disponibilités - Le formulaire de conversion ne propose plus de poser des occupations pour lesquelles il n'existe aucune règle de pose compatible (ex : type occupation spécifique à une autre entité)
- [5261](#) et [5404](#) : Ces deux tickets résolvent le même problème à deux endroits différents (l'API Référentiel "Entités" pour le premier et le module Entités d'AGATT pour le second) : lors du déplacement d'une entité dans l'organigramme, un traitement est nécessaire pour que son nouvel emplacement soit correctement pris en compte et ne risque pas de provoquer de dysfonctionnement dans AGATT. Ce traitement n'existait pas et a été ajouté.
- [5265](#) : Tâche planifiée AM/AT - Les longs arrêts compensés au forfait ne risquent plus de voir leurs derniers jours recalculés après coup au temps réel.
- [5348](#) : Déclinaison mobile - En cas de tentative d'accès à AGATT avec une session expirée, la mire de connexion est correctement affichée à la place d'un message d'erreur technique.
- [5355](#) : Temps de travail - Le lien technique entre une règle de pose ou de durée et l'entité à laquelle elle s'applique a été revu de façon à ce qu'il persiste correctement même lorsque cette entité est déplacée dans l'organigramme.
- [5358](#) : API Affectations - Lorsqu'une nouvelle affectation principale est reçue, celle-ci est maintenant correctement traitée, même dans le cas où l'ancienne affectation principale était dans une entité non interfacée.
- [5361](#) : Suivi des Absences - Il faut maintenant bien le droit en écriture (et non en lecture) sur ce module pour pouvoir procéder à des transferts ou des indemnités.
- [5370](#) : API d'export vers Start - Un retour à la ligne est correctement ajouté à la fin de chaque ligne de la sortie interactive, de sorte que lors de l'envoi de cette sortie par courriel, la messagerie du SDIS ne risque pas de le rejeter au motif qu'il comporte une seule ligne anormalement longue.
- [5402](#) : Authentification - Il n'est plus possible qu'un même identifiant interne AGATT corresponde à deux personnes différentes.
- [5408](#) : Profils - L'explication concernant le droit d'affichage de l'infobulle au survol d'une case de planning était celle d'un autre droit. Ce libellé est corrigé.
- [5449](#) : Tâche planifiée "Rapport de pointage" - Le rapport contient maintenant bien la liste des anomalies d'horaires journalières et pas uniquement les anomalies de solde de temps de travail.

- [5453](#) : Pose d'occupation - Le contrôle vérifiant que le solde d'absence choisi n'est pas vide prend maintenant correctement en compte les droits à absence transférés depuis un autre solde. Cette anomalie était particulièrement visible dans l'utilisation du CET, ces soldes étant principalement alimentés par transfert.
- [5454](#) : Éditeur des occupations - Lorsque l'historique d'une case de planning est très long, un ascenseur permet maintenant de le consulter en entier.
- [5465](#) : Cycles - Deux anomalies corrigées :
 - Il est de nouveau possible de créer des cycles comportant l'action "occupation éditeur".
 - La pose d'occupation prend correctement en compte les cycles dans lesquels la façon de traiter les dimanches est différente de celles des samedis.
- [5481](#) : Consignes - Il est maintenant possible d'activer/désactiver une consigne dont le libellé comporte une apostrophe.
- [5482](#) : Demande de remplacement - Il est maintenant possible d'effectuer une demande de remplacement sur un planning prévisionnel validé.
- [5484](#) : Mon planning - Il est de nouveau possible d'afficher l'infobulle au survol d'une occupation lorsque le planning consulté n'est pas celui de mon affectation principale.
- [5489](#) : Recherche d'occupations - La recherche selon une valeur exacte de poids journalier (autre que 1) fonctionne maintenant correctement.
- [5496](#) : Temps de travail - L'utilisation d'un libellé comportant une apostrophe pour les règles de pose ou de durée ne provoque plus d'erreur.
- [5504](#) : API Entités - La création d'entités par cette API est de nouveau possible, sans rencontrer d'erreur technique bloquante.
- [5514](#) : Affectations - Il n'est plus possible d'utiliser la console du navigateur pour modifier l'identifiant du profil envoyé afin d'attribuer un profil supérieur au nôtre
- [5515](#) : API d'export vers Start - La tentative d'envoi de planning pour une entité ne figurant pas dans la table de transcodage ne provoque plus d'erreur.
- [5518](#) : API d'export vers Start - Une erreur empêchant son utilisation lorsque l'ETL de Systel tourne sur MS SQL Server ou Oracle a été corrigée.
- [5549](#) : Pose d'occupations - Corrige une anomalie permettant de poser par raccourci-clavier des congés dans un solde d'absences vide, sans en posséder le droit.
- [5560](#) : Éditeur des occupations - La liste déroulante des natures d'occupations s'affiche de nouveau au-dessus de la fenêtre de l'éditeur, ce qui permet de toujours la voir en entier.

- [5570](#) : Liste mensuelle des piquets - Le test de droit effectué pour accéder au module a été corrigé (il testait à tort la détention du droit “Interrupteur de planning mensuel à planning journalier”)
- [5582](#) : Demandes de remplacement - Le fait d'avoir changé d'entité dans le sélecteur principal n'empêche plus par la suite de poser une demande de remplacement.
- [5585](#) : Déclinaison mobile - La détection du type d'appareil et la mémorisation de la dernière déclinaison choisie fonctionnent maintenant également lorsque la connexion à AGATT se fait par le protocole HTTPS.

Documentation

- Manuel utilisateur : https://www.pretexx.fr/extranet/sdis/maj_agatt/AGATT_manuel_utilisation.pdf
- Historique fonctionnel des versions : https://www.pretexx.fr/extranet/sdis/maj_agatt/AGATT_Orval_Historique_Fonctionnel.pdf

Patch Najac2

Amélioration continue

- [5447](#) : Export START - Ajout de la correspondance des codes des entités entre AGATT et START.
- [5338](#) : Pièces jointes - Amélioration du message d'erreur lorsque la taille dépasse la limite

Correction d'anomalies

- [5466](#) : Interface planning - Le code du compteur renseigné dans les fichiers csv est maintenant facultatif.
- [3962](#) : Clôture de planning - La redirection après une action sur la clôture d'un mois de planning prend compte de l'année traitée.
- [5480](#) : Temps de travail - Il est de nouveau possible de créer plusieurs types d'occupations dont le code n'est pas renseigné.
- [5478](#) : Indicateurs individuels - Il est de nouveau possible de créer un indicateur avec un critère nature.
- [5422](#) : Planning - Il est de nouveau possible de supprimer une occupation sur son propre planning
- [5273](#) : Historique occupation - L'affichage du type d'occupation a été corrigé.

Documentation

- Manuel utilisateur : https://www.pretexx.fr/extranet/sdis/maj_agatt/AGATT_manuel_utilisation.pdf
- Historique fonctionnel des versions : https://www.pretexx.fr/extranet/sdis/maj_agatt/AGATT_Najac2_Historique_Fonctionnel.pdf

Version Najac

Nouvelles fonctionnalités

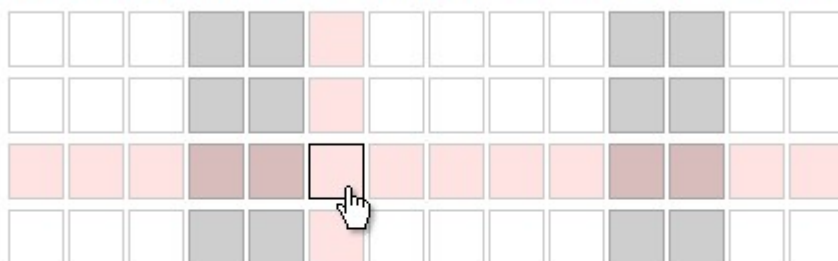
Plannings - Amélioration de l'utilisation de la souris

Une amélioration importante d'ergonomie du planning est introduite : le **simple clic** permet maintenant de **sélectionner une case** du planning (par exemple pour poser une occupation par raccourci-clavier) et le **double-clic** permet d'**ouvrir l'éditeur d'occupations**. On rappelle qu'il est également

possible d'ouvrir l'éditeur d'occupations de la case de planning sélectionnée en appuyant sur **Entrée**. L'objectif de ce changement est d'éviter l'ouverture involontaire de l'éditeur d'occupations lorsque l'on veut juste sélectionner une case de planning.

Comme tout changement sur un élément aussi fondamental d'AGATT, il est très perturbant au début, mais une fois la phase d'adaptation passée, il rend le planning beaucoup plus facile d'utilisation.

Deux comportements au clic sur une case du planning :



- **clic simple = sélection d'une case du planning**
> pose/suppression d'une occupation par raccourci-clavier
- **double clic = ouverture de l'éditeur des occupations**
> accès à toutes les fonctionnalités de l'éditeur

[Voir le ticket #4858](#)

Améliorations de la déclinaison mobile

Planning mensuel

L'écran d'accueil de la déclinaison mobile n'est plus le planning sous forme de liste mais un planning mensuel. Le planning liste existe toujours mais a été remanié pour devenir un planning annuel (dans le sens où il permet d'afficher n'importe quelle année et plus uniquement l'année en cours).

La pose d'occupation est possible depuis les deux modes de visualisation du planning.

Pretexx

▼

☰

☰

MON PLANNING

?

◀

AVRIL 2022

▶

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
				1 CA	2 CA	3 CA
4 CA	5 CA	6 CA	7 CA	8 CA	9	10
11 CA	12 G24	13 -	14 STA	15	16 J12 -	17 J12 -
18	19	20 G24	21 -	22	23	24 G24

[Voir le ticket #4884](#)

Mes absences

La déclinaison mobile propose maintenant un écran équivalent au bloc “Mes soldes d'absences” du tableau de bord de la déclinaison complète, qui indique le reliquat de tous les soldes d'absences en cours de l'agent·e.



[Voir le ticket #4699](#)

Détection du type d'appareil

AGATT se basait jusqu'à maintenant uniquement sur la résolution/définition d'écran de l'appareil utilisé pour proposer la déclinaison mobile ou la déclinaison complète, test qui échouait parfois sur de petits ordinateurs ou des téléphones avec une excellente définition. Nous avons enrichi ce test de deux mécanismes complémentaires :

- Un test basé sur le marque et le modèle de l'appareil, qui garantit d'orienter vers la bonne déclinaison tous les appareils connus (donc l'immense majorité des appareils à l'exception des plus récents ou de modèles très rares)
- Une mémorisation de la déclinaison choisie par l'agent·e. Ainsi, si le choix fait par AGATT n'est malgré tout pas pertinent, l'orientation vers la mauvaise déclinaison n'aura lieu que lors de la première utilisation.

[Voir le ticket #4684](#)

Suppression d'occupation

Depuis le planning annuel (anciennement planning liste), il est maintenant possible de supprimer une occupation. L'accès à cette fonctionnalité est soumis aux mêmes droits que dans la déclinaison complète.



[Voir le ticket #5166](#)

Doubles statuts administratifs au sein d'une même entité

Deux nouveaux statuts administratifs “SPP + SPV” et “PATS + SPV” ont été créés pour identifier les agent·e·s ayant une activité sous deux statuts différents au sein de la même entité. Moyennant une mise à jour du paramétrage des occupations, il est donc possible de cibler plus finement le public concerné par chaque règle de pose ou de durée. Cela permet notamment d'éviter une situation fréquente jusqu'ici : des règles de durée concernant les SPV qui étaient rendues accessibles pour tous les SPP juste pour pouvoir alimenter le planning de quelques agents figurant dans AGATT en tant que SPP simple alors qu'ils ont en réalité un double statut SPP + SPV.

Statuts administratifs

SPP
SPV
PATS
SPP + SPV
PATS + SPV
Autre

La durée s'applique aux agents ayant l'un des statuts administratifs cochés.

La saisie du double statut d'un·e agent·e dans une entité peut se faire dans le module Affectations ou être injectée par l'API Référentiel. La documentation à jour de cette API est fournie aux administrateurs techniques avec la livraison de la version.

[Voir le ticket #4288](#)

Contrôle empêchant des doublons d'occupations

AGATT émet maintenant un message d'erreur lorsue l'on essaie de poser deux occupations identiques dans la même case de planning (même type occupation, même compteur, horaires qui se chevauchent)

[+] / GILLES A (SPP)

pour le 24/04/2022

[Planification]

[Historique]

MESSAGE JOURNÉE

Garde 24h

Prete

24,0...

Compt. SP...

NOUVELLE OCCUPATION

ENREGISTRER LE MESSAGE

OCCUPATION

G24 Garde 24h [g] (4)

COMPTEUR HORAIRE

Compteur temps de travail SPP / PATS

DÉBUT DE PRÉSENCE

24/04/2022

08

h

00

mn

FIN DE PRÉSENCE

25/04/2022

08

h

00

mn

Erreur

Une occupation identique existe déjà.

OK

7:00	
8:00	G24 Prete
9:00	
10:00	
11:00	
12:00	
13:00	
14:00	
15:00	
16:00	

[Voir le ticket #4554](#)

Amélioration continue

Remarque : les tickets dont la description est suivie de la mention “+++” sont ceux que nous estimons les plus significatifs pour la majorité des SDIS utilisateurs.

- [3118](#) : Indicateurs Individuels - Il est maintenant possible de créer un indicateur comptant du temps de récupération. +++
- [4078](#) : Suivi des absences - Lors de la création d'un CET, AGATT ne demande plus de sélectionner une année/un exercice d'acquisition du droit ni une période cible, ces champs n'ayant aucun sens dans le cas d'un CET valable toute la carrière de l'agent·e.
- [4169](#) : Pointage - Une nouvelle tâche planifiée a été créée, permettant l'initialisation d'un solde de récupération de temps pointé excédentaire pour tous les agents concernés.
- [4470](#) : Temps de travail - Il est maintenant possible de désactiver une nature d'occupations sans la supprimer, comme c'était déjà le cas pour les règles de pose et de durée. +++
- [4606](#) : Affectations - Maintenant que les affectations sont interfacées avec le logiciel RH dans la majorité des SDIS, le formulaire d'affectations sert généralement à créer des affectations secondaires uniquement. C'est donc cette option qui est sélectionnée par défaut.
- [4641](#) : Tâche planifiée Fractionnement - Pour mieux s'adapter aux subtilités réglementaires de chaque SDIS, de nouvelles possibilités de paramétrage ont été ajoutées (paliers de droit différents selon le régime de travail et la détention d'un logement, choix des dates de la période estivale)
- [4714](#) : Pose de demandes - Le courriel de notification au valideur comporte maintenant le message de l'occupation, lorsqu'elle en possède un. ++
- [4791](#) : Cycles - Il est maintenant possible d'appliquer une stratégie de pose différente aux samedis et au dimanches au lieu d'une stratégie globale pour tous les jours de week-end. +++
- [4825](#) : Plannings - La possibilité de voir le planning des agents inactifs est maintenant soumise à un droit dans les profils. +++
- [4848](#) : Pièces jointes - Le fichier exemple de configuration de pièces jointes a été enrichi de commentaires pour rendre son remplissage plus facile.

- [4912](#) : Anomalies de pointage - Les anomalies non bloquantes ne sont plus affichées par défaut et un bouton a été ajouté pour les afficher à la demande.
- [4972](#) : Ecran de connexion - Un bouton permet maintenant d'afficher à la demande le contenu du mot de passe que l'on est en train de saisir.
- [4998](#) : Equipes - Les libellés descriptifs de certains champs, un peu obsolètes, ont été améliorés.
- [5015](#) : Droits d'écriture de consignes - Le bouton de modification des droits sur une affectation utilise maintenant le pictogramme standard d'AGATT pour toutes les modifications de données.
- [5114](#) : Rythmes de travail - Il est maintenant possible de consulter les horaires individualisés d'un rythme de travail sans devoir ouvrir le formulaire de modification de ce rythme. +++
- [5119](#) : Tâches planifiées - L'exemple de fichier de configuration ne propose plus de surcharger certains paramètres système, cette pratique étant déconseillée car elle nuit à la clarté du paramétrage.
- [5143](#) : Traitement des demandes - Lors de l'utilisation des deux niveaux de validation, il est maintenant plus simple de traiter (au niveau 2) une demande partiellement pré-validée (par une semaine pré-validée et la suivante pré-refusée)
- [5187](#) : Tableau de Bord / Mes absences - Les soldes d'absences avec une quantité prévue à 0 ne sont plus affichés. Ce cas de figure correspond soit à un solde créé uniquement dans le but d'empêcher la pose de l'occupation, soit à un traitement de masse qui calcule un solde pour tout le monde, y compris les agent·e·s non concerné·e·s. Le solde reste visible dans le module Suivi des Absences. +++
- [5237](#) : API d'export vers START - Les possibilités de paramétrage ont été affinées pour permettre de traiter différemment des occupations en fonction de leur nature ou de leur compteur.
- [5251](#) : Tâche planifiée RTT - La déduction de RTT en fonction des jours d'arrêt ne prend plus en compte les occupations d'arrêt posées les week-ends et les jours fériés. +++
- [5269](#) : Plannings - Dans l'infobulle au survol d'un·e agent·e, son statut administratif dans l'entité consultée apparaît en plus de celui de son affectation principale. +++
- [5275](#) : Suppression / Conversion - Le critère de sélection d'occupation par état planning, peu utile et d'un fonctionnement peu intuitif dans certains cas, a été supprimé. L'opération de suppression ou conversion saisie s'applique à tous les états de plannings sauf "réalisé validé".
- [5365](#) : Consignes - Le nombre maximal de types de consignes différents possibles (précédemment de 255) a été considérablement augmenté.

Correction d'anomalies

Remarque : les tickets dont la description est suivie de la mention “+++” sont ceux que nous estimons les plus significatifs pour la majorité des SDIS utilisateurs.

- [4371](#) : Utilisateurs connectés - Le principe de maintien à jour de cette liste a été révisé à la fois pour s'assurer que la liste soit correcte mais aussi pour éliminer un message d'erreur technique rare lors de la connexion à AGATT.
- [4510](#) : Indicateurs Individuels - L'infobulle des indicateurs ne reste plus “collée” au pointeur de la souris lorsqu'on essaie de la déplacer. +++
- [4978](#) : Editeur des occupations - Le message d'une occupation apparaît à nouveau au survol de cette occupation dans la liste. +++
- [5093](#) : Temps de Travail - Le libellé descriptif du champ “Pièce jointe” dans le formulaire des types occupations était incorrect (il faisait référence à un autre champ). Il a été remplacé par un libellé adapté.
- [5141](#) : Suivi des absences - Le pré-remplissage de la date de fin de période cible continue de fonctionner correctement même lorsque l'on modifie la valeur du champ “Année”.
- [5167](#) : Déclinaison mobile - Le nom de l'agent·e connecté·e n'est plus masqué par l'icône du menu, même lorsque ce nom est long.
- [5236](#) : Suivi des absences - Le champ “Quantité prévue” du formulaire n'est plus verrouillé suite à une saisie invalide.
- [5277](#) : Authentification - Si un·e agent·e ne possède pas d'affectation principale (ce qui est une situation anormale à corriger), son authentification échoue avec un code erreur documenté apparaissant sur l'écran de connexion au lieu d'un message d'erreur technique.
- [5286](#) : Editeur des occupations - La visualisation horaire affiche de nouveau correctement les occupations débutant la veille de la journée affichée (ex : une garde de nuit débutant la veille au soir) +++
- [5346](#) : Pose d'occupation - Lors de la pose par raccourci clavier ou avec un cycle mentionnant explicitement un type occupation soumis à validation, un message d'erreur bloquant pouvait apparaître à tort si l'agent·e concerné·e ne possédait pas de solde d'absence à cette date. Ce message n'apparaît plus. +++
- [5372](#) : API Référentiel - La sortie interactive des journaux d'exécutions comportera toujours un retour à la ligne (caractère \n) et un retour à la ligne HTML (balise
) entre chaque message, quel que soit le mode d'exécution utilisé, de façon à éviter de les rendre illisibles dans certains cas et éviter leur rejet par les serveurs de messagerie (une seule ligne de texte très longue étant parfois considérée comme un contenu suspect).

Documentation

- Manuel utilisateur : https://www.pretexx.fr/extranet/sdis/maj_agatt/AGATT_manuel_utilisation.pdf
- Historique fonctionnel des versions : https://www.pretexx.fr/extranet/sdis/maj_agatt/AGATT_Najac_Historique_Fonctionnel.pdf

Patch Massac 4

Amélioration continue

- [5058](#) : Feuilles Journalières - Pour éviter le risque de devoir supprimer des milliers de feuilles journalières une par une en cas de changement d'horaires de garde, ainsi que des problèmes de performances en cas de saisie d'un nombre extrême de feuilles journalières dans le futur, il n'est désormais plus possible de créer des feuilles journalières plus de 2 ans à l'avance par le mécanisme de duplication.
- [5097](#) : Tâche planifiée “Arrets” - Le paramétrage de cette tâche planifiée accepte maintenant un forfait journalier d'une valeur de 0h de temps de travail. Cela permet dans des cas particuliers de faire en sorte que la tâche soit sans effet.
- [5103](#) : API Référentiel - Certains éléments peu utiles ont été retirés des journaux d'exécution (principalement l'horodatage de chaque ligne du journal) de façon à en réduire le volume et limiter les risques de rejets lors de leur envoi par courriel.
- [5152](#) : Editeur des occupations - Les contrôles liés aux soldes d'absences lors de la pose d'une occupation soumise à validation ont été revus pour éviter des blocages à tort et rendre les messages plus compréhensibles. De plus, lors d'une pose par cycle impliquant un changement de solde d'absence en cours de période (ex : pose à cheval sur 2 ans), ce changement de solde fait maintenant l'objet d'un message non bloquant au lieu d'être réalisé de façon transparente par AGATT.
- [5231](#) : API d'export de planning vers START - Ce flux est maintenant capable d'exporter les données vers une version de l'ETL GTT de Systel utilisant MySQL.

Correction d'anomalies

- [4588](#) : Bilan Individuel des Occupations - Le temps de présence des occupations est correctement comptabilisé en positif même lorsque le temps de travail de cette occupation est négatif.
- [4946](#) : Pointeuse - Un·e agent·e ayant changé de rythme de travail et ne pointant plus cesse de générer des anomalies de pointage.
- [4977](#) : Indicateurs Collectifs - Un·e agent·e ne disposant pas du droit de modifier les indicateurs départementaux ne peut plus modifier les critères de ces indicateurs.
- [5045](#) : Editeur des occupations - La pose d'absences directement validées par un·e responsable est de nouveau possible.
- [5046](#) : Mon planning Collectif - La fonctionnalité de conversion de disponibilités n'est plus accessible depuis ce module.
- [5047](#) : Déclinaison mobile / Mon planning - L'affichage des longs messages d'occupations a été amélioré pour ne plus casser la présentation du planning.
- [5137](#) : Feuille de garde journalière - Un·e agent·e ne disposant que du droit de consultation de la feuille journalière ne peut plus saisir de piquets.
- [5138](#) : Engins et Fonctions - La suppression d'un poste ou d'un engin/fonction est de nouveau possible.
- [5150](#) : Tâche planifiée “Rapport de pointage” - Le traitement détermine de nouveau correctement à qui envoyer les rapports par courriel.
- [5156](#) : API Planning - Lorsque des règles de durée spécifiques à une entité existent pour une occupation reçue, le traitement cesse de prendre en compte des règles de durée plus génériques et de provoquer des rejets “Plusieurs règles de durée possibles” à tort.
- [5179](#) : Impression de la Feuille Journalière - Tous les groupes de consignes apparaissent maintenant correctement dans le document et avec leurs bons libellés.
- [5188](#) : Impression de la Feuille Journalière - Il est maintenant possible d'imprimer sur n'importe quelle taille de papier, aussi bien en portrait qu'en paysage et avec une mise en page améliorée
- [5193](#) : Déclinaison mobile - Lorsqu'une disponibilité en horaires libres est posée, AGATT ne génère plus à tort du temps de présence pour cette occupation.
- [5195](#) : Feuille de garde journalière - Dans l'onglet Agents, un·e agent·e ne peut plus apparaître à tort sur des horaires ne correspondant pas à un de ses piquets. La même correction est également appliquée sur le Tableau de Bord.
- [5203](#) : Aide en ligne - Plusieurs liens morts vers la base de connaissance AGATT ont été corrigés.

- [5206](#) : Traitement des demandes - Le traitement d'une demande d'un type n'étant pas soumis à notification ne provoque plus l'envoi d'un courriel.
- [5208](#) : Plannings - Lors de la pose directe par raccourci clavier d'une occupation normalement soumise à validation, AGATT sélectionne maintenant le solde d'absence non vide le plus ancien parmi ceux disponibles.
- [5218](#) : Tableau de Bord - Les volumes horaires à réaliser dans le bloc Mes Statistiques ne sont plus arrondis à un nombre entier d'heures.
- [5244](#) : Feuille Journalière - Les consignes désactivées n'apparaissent plus à l'impression.
- [5245](#) : Tableau de Bord - Lorsqu'un·e agent·e ne possède pas le droit d'accès au Tableau de Bord (ex : profil sans aucun accès), l'écran reste accessible car c'est la page d'accueil d'AGATT, mais aucun des blocs n'y est affiché.
- [5247](#) : Feuille Journalière - Le bouton d'aide en ligne ne se superpose plus avec le titre de la fenêtre modale d'impression.
- [5264](#) : Feuille Journalière - L'infobulle au survol d'un·e agent·e pour indiquer ses statistiques sur le piquet apparaît aussi lorsque l'agent·e a plusieurs types occupations sur la journée.
- [5276](#) : Suivi des Absences - Il n'est plus possible de saisir un solde avec une date de début/fin de période cible invalide.
- [5283](#) : Traitement des demandes - Lors du traitement d'une demande concernant une période, l'agent·e ne reçoit plus qu'un seul courriel et plus un courriel par jour.

Documentation

- Manuel utilisateur : https://www.pretexx.fr/extranet/sdis/maj_agatt/AGATT_manuel_utilisation.pdf
- Historique fonctionnel des versions : https://www.pretexx.fr/extranet/sdis/maj_agatt/AGATT_Massac4_Historique_Fonctionnel.pdf

Patch Massac 3

Correction d'anomalies

- [4633](#) : Editeur des occupations - Un utilisateur expérimenté ne peut plus, en modifiant le code Javascript d'AGATT dans la console de son navigateur, contourner les contrôles de cohérence du serveur à la pose d'une occupation.
- [4938](#) : Feuille journalière - L'affichage de la liste des agents pouvant occuper un poste n'est plus déformé en présence d'un agent avec un nom exceptionnellement long.
- [5002](#) : Déclinaison mobile - Editeur des occupations - Lors de la pose d'une absence, le reliquat du solde d'absences sélectionné prend maintenant en compte les absences déjà posées mais toujours à l'état de demande.
- [5014](#) : Déclinaison mobile - Editeur des occupations - Le contrôle des 48h hebdomadaires n'est plus bloquant lors de la pose d'une occupation.
- [5037](#) : Tableau de Bord - Dans le bloc “Mes soldes d'absences”, le CET affiché est maintenant bien celui de l'agent·e connecté·e.
- [5041](#) : Fiche individuelle - Il est de nouveau possible de modifier la fiche d'un agent dont le login AD/LDAP est renseigné sans être bloqué par un message d'erreur.
- [5055](#) : Traitement des demandes - La prise en compte des droits “Traitement des mes propres demandes” et “Traitement des demandes dont je ne suis pas le valideur” a été corrigée de façon à ce que les demandes visibles dans cette fenêtre correspondent à celles visibles dans le Tableau de Bord.
- [5057](#) : Traitement des demandes - La hauteur de la liste de demandes a été légèrement agrandie. En plus de permettre d'afficher plus de demandes, cela corrige un problème rare d'affichage dans l'éditeur des occupations, les dimensions de ces deux fenêtre étant liées.
- [5089](#) : API Référentiel (tous flux) - La présence de caractères accentués dans une donnée ne risque plus de générer à tort un rejet pour donnée trop longue.
- [5091](#) : API Affectations - La modification de l'état d'activation d'une affectation est maintenant prise en compte dans générer d'erreur technique.

Documentation

- Manuel utilisateur : https://www.pretexx.fr/extranet/sdis/maj_agatt/AGATT_manuel_utilisation.pdf
- Historique fonctionnel des versions : https://www.pretexx.fr/extranet/sdis/maj_agatt/AGATT_Massac3_Historique_Fonctionnel.pdf

Patch Massac 2

Correction d'anomalies

- [5022](#) : Authentification AD/LDAP - Corrige une anomalie bloquante provoquant la déconnexion fréquente des utilisateurs authentifiés depuis un annuaire AD/LDAP

Documentation

- Manuel utilisateur : https://www.pretexx.fr/extranet/sdis/maj_agatt/AGATT_manuel_utilisation.pdf
- Historique fonctionnel des versions : https://www.pretexx.fr/extranet/sdis/maj_agatt/AGATT_Massac2_Historique_Fonctionnel.pdf

Version Massac

Nouvelles fonctionnalités

Refonte de la Feuille de Garde Journalière

Saisie de piquets en horaires libres

L'objectif fonctionnel de cette amélioration est simple : **permettre la saisie de piquets en horaires libres** et plus uniquement en suivant exactement les horaires des tranches horaires de la garde. Néanmoins, l'ergonomie existante du module Feuille de Garde Journalière étant très fortement liée à la notion de tranche horaire, cette amélioration nous a poussés à une refonte complète du fonctionnement de ce module, pour remplir l'objectif ci-dessus mais également rendre plus rapide la saisie de piquets classiques avec des horaires identiques à ceux de la tranche horaire. Les améliorations apportées sont expliquées en détail et illustrées par des captures d'écran dans [cet article de la base de connaissances](#).

Feuille de gardes journalière du : **Mardi 17 Août 2021**

Armement des engins Fonctions de garde Agents Consignes Spécialités

Afficher / masquer

 **VSAV 01**

	07:00	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	00	01	02	03	04	05	06	07:00			
Conducteur	RAYNAUD													LECOMTE														
Equipier	PIERRE													PIERRE														
Observateur	MOULIN													MOULIN														
Chef d'agrès																												
Appel général																												
Doublon																												

SGT CORDIER M.		J12																										
SGT PAPOUTSIS M.		J12																										
CCH MORVAN B.		G24																										
SCH PIERRE D.		G24																										
SCH LECOMTE K.		G24																										
LTN2 BENOÎT A.		QG																										
SGT PARENT A.		G24																										
ADC CLAUDE G.		J12																										

IMPRIMER

[Voir le ticket #3551 \(Feuille de Garde Journalière\)](#)

Le formulaire de saisie de piquets dans le module Liste Mensuelle des Piquets est également légèrement modifié pour la même raison. Nous en avons également profité pour améliorer le design de l'éditeur de piquets

Adjoi TEST T. (SPP)
pour le 13/09/2021

[Piquets] [Historique]

OCCUPATION(S) G'arde 24h

PIQUET(S)	0102	VSR1	Conducteur	07:00 - 19:00	/	/	0	
	0102	VSR1	Conducteur	19:00 - 07:00	/	/	0	

NOUVEAU PIQUET

HORAIRE RAPIDE

07:00 - 19:00

▼

ENGIN

VSR1

▼

PIQUET

0103 - / - 0

▼

TYPE

☒ Principal
☐ Secondaire

DATE/HEURE DÉBUT

13/09/2021

📅

07

▼

h

00

▼

min

DATE/HEURE FIN

13/09/2021

📅

19

▼

h

00

▼

min

[Voir le ticket #3656 \(Liste Mensuelle des Piquets - Formulaire\)](#)

[Voir le ticket #4432 \(Liste Mensuelle des Piquets - Design de l'éditeur de piquets\)](#)

[Voir le ticket #4435 \(Liste Mensuelle des Piquets - Adaptation du formulaire de saisie de piquets\)](#)

Impression

Sans lien direct avec l'amélioration précédente, cette version inclut aussi une importante amélioration de l'impression de la feuille journalière :

- Remplacement des 3 documents aux contenus figés et aux noms trop similaires par un seul document “à la carte” (choix des contenus à imprimer)
- Utilisation d'un design similaire pour l'impression de tous les contenus de la feuille journalière (au lieu des 3 designs distincts de chacun des documents précédents)
- Simplification de ce design pour le rendre plus facilement adaptable à différentes tailles et orientations de papier

CONTENU DE L'IMPRESSION ?

Sélectionnez les groupes d'éléments de la journée que vous souhaitez imprimer.

- Armement des engins ☒
- Fonctions de garde ☒
- Feuille de présence ☐
- Synthèse des occupations ☐
- Consignes ☒

Répartir chaque groupe d'éléments sur des pages différentes : ☐ Oui ☒ Non

Cette fonctionnalité permet de mieux distinguer les éléments sur les pages imprimées mais elle augmente la quantité de papier utilisé.

VALIDER L'IMPRESSION

[Voir le ticket #3397](#)

Modes d'appel

Pour finir, cette refonte inclut également une nouvelle fonctionnalité optionnelle dans la Feuille de Garde Journalière : les modes d'appel. Si les effectifs sont insuffisants pour armer un engin, il est possible d'indiquer la mise en place sur une plage horaire libre d'un ou plusieurs modes d'appel spécifiques pour cet engin lorsqu'il doit partir en intervention :

- Appel Général : tous les effectifs disponibles du centre sont alertés pour compléter les postes vacants
- Doublon : un engin similaire d'un centre voisin devra être appelé en même temps que celui-ci

[Voir le ticket #4434 \(Modes d'appel\)](#)

Enrichissement du circuit de validation des absences

Le circuit existant a été doublement enrichi :

- Par l'intégration d'un deuxième niveau de validation
- Par l'ajout de la possibilité de désigner plusieurs valideurs pour chaque niveau

Lors de la pose d'une demande, tous les valideurs de niveau 1 et 2 reçoivent une notification courriel. Le traitement de la demande peut ensuite se dérouler en 2 étapes :

- Un valideur de niveau 1 **peut** émettre un avis positif ou négatif sur la demande posée
- Un valideur de niveau 2 **doit** valider ou refuser définitivement la demande, comme cela existait déjà.

Qu'il y ait eu ou pas une validation de niveau 1 au préalable, la validation de niveau 2 peut intervenir à tout moment et a priorité sur l'éventuel avis émis au niveau 1.

Valideurs niveau 1

LTN1. BARBOSA Y.
LTN1. BLANCHARD E.
Redac. HARDY O.
CDT. LAINE I.
Redac. LAVOIE A.
CPL. MAILLARD G.
SCH. MOULIN F.
CDT. PARENT A.

(Optionnel) Utilisateur alerté lors de la pose de demandes par cet agent. Il peut émettre un avis sur les demandes de congés.
Presser [CTRL] + clic gauche pour sélectionner plusieurs agents.

Valideurs niveau 2

Dirac. BLANCHARD T.
ADJ. BOUSQUET P.
ADJ. DANIEL L.
LTN2. DUPOND A.
ADJ. FISCHER Y.
Dirac. GAY F.
LCL. GUILLET V.
ADJ. GUILLOU A.
CPL. JEAN M.
ADC. LE ROUX R.
ADC. MARTEL M.
CNE. NICOLAS A.
SGT. PETIT N.
Anima. PRETEXX A.
SCH. ROUSSET A.
ADC. ROY C.
LTN2. SISSOKO J.
CPL. TESSIER C.
SCH. VAILLANT Y.

(Optionnel) Utilisateur alerté lors de la pose de demandes par cet agent. Il peut valider ou refuser les demandes de congés.
Presser [CTRL] + clic gauche pour sélectionner plusieurs agents.

[Voir le ticket #4290](#)

Améliorations ergonomiques du module Suivi des Absences

Aide à la saisie de soldes d'absence

Le formulaire de saisie de soldes dans le module Suivi des Absences bénéficie maintenant de fonctionnalités de saisie assistée. Plusieurs champs sont pré-remplis automatiquement :

- Le libellé en fonction du type occupation et de l'année choisis
- La quantité prévue en fonction d'un nouveau paramètre saisi dans le module Temps de Travail
- La date de début de période cible en fonction de l'année et de l'exercice choisis
- La date de fin de période cible en fonction d'un nouveau paramètre saisi dans le module Temps de Travail

Il reste bien sûr possible de modifier les valeurs proposées.

[Voir le ticket #4747 \(Suivi des absences\)](#)

[Voir le ticket #4746 \(Temps de Travail\)](#)

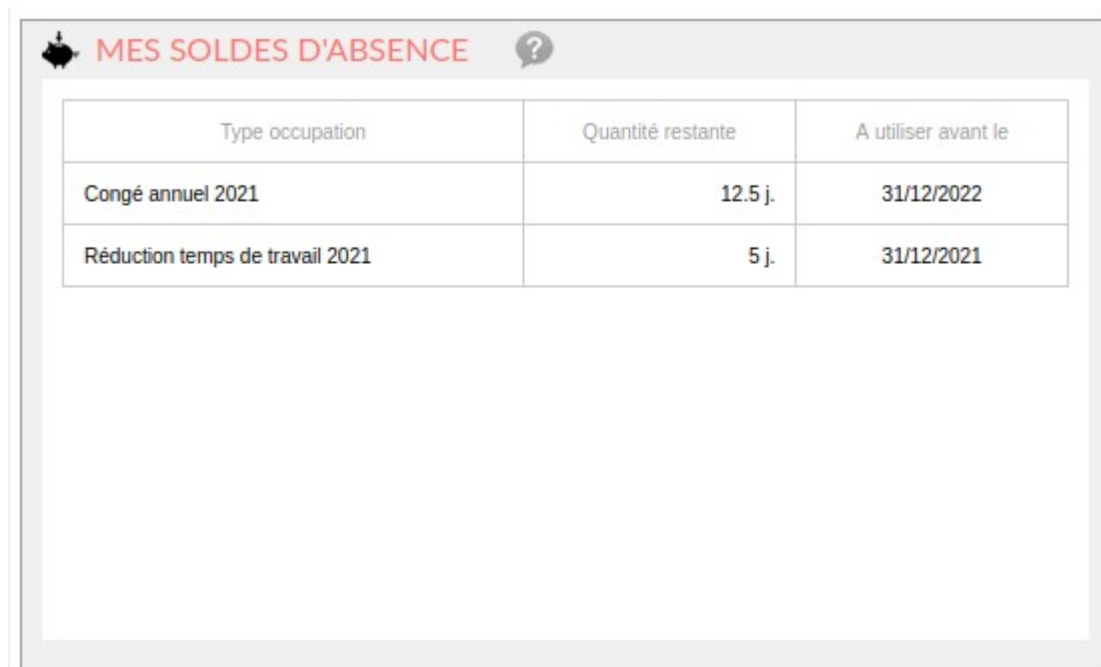
Autres améliorations du module

- [4748](#) : Lorsqu'un agent ne possède aucun solde d'absence pour un des types occupations choisis, aucun tableau n'apparaît pour ce type occupation afin de limiter la hauteur du contenu affiché

- [4750](#) : Un contrôle empêche maintenant de saisir un solde d'absence en doublon (même agent, même type occupation, même année, même exercice)
- [4751](#) : Une fonctionnalité de duplication a été ajoutée, permettant d'utiliser le contenu d'un solde existant comme base pour la saisie d'un nouveau solde (par exemple pour reprendre à l'identique le solde de l'année précédente en modifiant juste l'année et la période cible)
- [4752](#) : Lorsque la période cible d'un solde est modifiée, un nouveau contrôle affiche un signalement si des occupations déjà décomptées de ce solde se retrouvent en dehors de la nouvelle période cible.

Affichage des soldes d'absences sur le Tableau De Bord

Un nouveau bloc sur le Tableau de Bord indique l'état des soldes d'absences en cours de l'agent·e.



Type occupation	Quantité restante	A utiliser avant le
Congé annuel 2021	12.5 j.	31/12/2022
Réduction temps de travail 2021	5 j.	31/12/2021

[Voir le ticket #4452](#)

Visibilité restreinte du planning collectif

De nouveaux droits ont été créés pour pouvoir contrôler ce que voit chaque agent·e dans le module “Mon Planning Collectif”. De base (avec un profil sans aucun droit autre que celui d'accès au module), un·e agent·e voit maintenant uniquement son propre planning, en intégralité, y compris les occupations sensibles (voir définition ci-dessous). Cette visibilité minimale peut être complétée par la détention de différents droits :

- Périmètre Equipe : l'agent·e voit le planning non sensible du reste de son équipe
- Périmètre Entité : l'agent·e voit le planning non sensible du reste de son entité
- Indicateurs Collectifs : l'agent·e voit les indicateurs collectifs
- Occupations sensibles : l'agent·e voit les occupations sensibles des autres agent·e·s dont le planning est accessible

La notion d'occupation sensible est un nouveau paramétrage dans le module Administration / Temps de Travail, au niveau des types occupations. Si un type occupation est considérée comme sensible, toutes les occupations de ce type seront considérées comme sensibles et soumises aux restrictions d'affichage ci-dessus.

[Voir le ticket #4483 \(périmètre affiché\)](#)

[Voir le ticket #4552 \(occupations sensibles\)](#)

Notification courriel de validation / refus d'une demande

Lorsqu'une demande d'absence est traitée, une notification courriel est envoyée pour informer l'agent·e de la décision.

[Voir le ticket #3656](#)

Enrichissement de la tâche planifiée "Fractionnement"

Le paramétrage fonctionnel de cette tâche planifiée est maintenant disponible depuis le module “Administration” / “Tâches planifiées”

De plus, un nouveau paramètre a été ajouté pour spécifier le mode de prise en compte dans le calcul du droit à fractionnement des congés annuels consommés en début d'année N+1 (ex : un jour de congé de 2021 utilisé en janvier 2022)

- Ces jours sont pris en compte dans le droit à fractionnement de l'année d'acquisition (N, 2021 dans l'exemple)

- Ces jours sont pris en compte dans le droit à fractionnement de l'année d'utilisation (N+1, 2022 dans l'exemple)
- Ces jours ne sont pas pris en compte du tout

Fractionnement

Choisir les éléments qui vont permettre de calculer les congés de fractionnement.

Type Fractionnement

Fractionnement ▼

Choisir le type occupation représentant le fractionnement.

Types congés

Congé annuel ✕

Choisir les types occupations à prendre en compte pour le calcul des congés de fractionnement.

Report congés

Pris en compte pour le droit à CF de l'année d'acqu... ▼

Choisir la façon dont seront pris en compte les congés utilisés en dehors de leur année d'acquisition.

Fin pose

30/04/2021

Optionnel : Date de fin de la période de pose des soldes de CA créés. Par défaut : 31/12/{N}

ENREGISTRER

[Voir le ticket #3343](#)

Amélioration continue

- [2840](#) : Authentification - Des améliorations au système d'authentification dans AGATT à partir de l'annuaire AD/LDAP du SDIS ont été apportées pour faciliter les diagnostics en cas de dysfonctionnement.
- [3415](#) : Plannings - L'infobulle au survol d'une case de planning indique maintenant le compteur dans lequel sont décomptées les occupations.
- [4032](#) : Tableau de Bord - Le bloc “Mes statistiques” fait maintenant apparaître à la fois les compteurs et les groupes de compteurs.
- [4085](#) : Authentification - De nouvelles options permettant de gérer plus facilement la sécurisation des échanges entre AGATT et l'annuaire AD/LDAP du SDIS ont été ajoutées.
- [4106](#) : Tableau de Bord - Le bloc “Mes alertes” affiche maintenant les périodes de verrouillage en vigueur dans l'entité en cours de consultation, même si l'agent·e n'est qu'une affectation secondaire dans cette entité.
- [4146](#) : Recherche d'occupations - Le tableau de résultats comporte maintenant une colonne contenant le matricule de l'agent·e.
- [4153](#) : Plannings - Dans certains cas rares, il pouvait arriver qu'un·e agent·e parvienne à poser une demande en sélectionnant un solde d'absence dont la période cible est en fait déjà terminée. Un contrôle supplémentaire à la pose de l'occupation empêchera cela, dorénavant.
- [4256](#) : Affectations - Une erreur empêchant de saisir une affectation pour un·e agent·e ne possédant pas de nom ou de prénom (ex : il s'appelle juste “Leblanc”) a été corrigée.
- [4368](#) : Plannings - L'infobulle au survol du nom d'un·e agent·e indique maintenant le matricule de cet·te agent·e.
- [4402](#) : Maintenance - Pour faciliter l'exploitation d'AGATT par les administrateurs techniques, cet écran rappelle maintenant certains éléments de configuration système.
- [4431](#) : Cycles - Les trois options de prise en compte des jours fériés dans les cycles (posés, sautés, ignorés) sont maintenant également applicables à la gestion des week-ends.
- [4500](#) : Export des permanences - Le symbole “€” n'apparaît plus dans les exports, de façon à faciliter la manipulation des données dans un tableur.
- [4507](#) : Plannings - Lorsqu'une journée comporte plus de 2 occupations, l'ordre d'affichage de ces occupations a été harmonisé entre tous les modes de visualisation du planning
- [4509](#) : Demandes de remplacement - Pour éviter des incohérences dans le formulaire de pose d'une demande, le pictogramme d'accès à ce formulaire n'est disponible qu'à condition d'être connecté dans l'entité où a lieu l'occupation remplacée

- [4587](#) : Éditeur d'occupations - La liste des occupations de la journée consultée a été enrichie (affichage de la nature) et réorganisée pour la rendre plus lisible
- [4650](#) : Temps de travail - La liste déroulante de types occupations contient maintenant un moteur de recherche textuel.
- [4663](#) : Planning multiple - Les initiales des agents sont maintenant affichés, comme dans les autres visualisations du planning.
- [4688](#) : Suppression / Conversion - La conversion d'occupations est maintenant capable de modifier le nombre de titres restaurants alloués conformément aux règles de durée du type occupation cible.
- [4967](#) : Déclinaison mobile - Il est maintenant possible de désactiver entièrement la déclinaison mobile (les utilisateurs d'appareils mobiles sont alors orientés vers la déclinaison complète)

Correction d'anomalies

- [3268](#) : Plannings - La suppression d'une occupation opérationnelle peut entraîner la suppression automatique de piquets prévus sur les mêmes horaires. Lorsque cela se produit, AGATT alimente maintenant correctement l'historique des piquets.
- [3988](#) : Requêteur - Les deux niveaux d'accès (global ou par entité) fonctionnent de nouveau, que ce soit pour la détermination des vues accessibles ou pour l'application automatique des filtres à l'intérieur des vues.
- [4391](#) : Plannings - Les repos de sécurité peuvent à nouveau être supprimés par raccourci clavier.
- [4479](#) : Feuilles journalières et tranches horaires - Il n'est plus possible de créer deux fois la même feuille journalière (même entité, même date)
- [4480](#) : Plannings - Lorsqu'une saisie dans le planning déclenche l'activation ou la désactivation d'une occupation accompagnée d'un repos de sécurité, ce repos de sécurité est bien activé ou désactivé en même temps que l'occupation.
- [4580](#) : Compte de connexion interne - Il est maintenant possible d'utiliser des apostrophes dans les mots de passe sans provoquer de message d'erreur
- [4628](#) : Temps de travail - Les types occupations, natures ou règles de durée dont les libellés contiennent une apostrophe ne provoqueront plus de problèmes d'affichage. L'anomalie ayant lieu lors de la saisie des informations (et non au moment de leur affichage), il sera nécessaire de ré-enregistrer ces informations pour constater le changement (ouvrir le formulaire, ne toucher à rien et enregistrer est suffisant pour cela)

- [4632](#) : Editeur des Occupations - Il n'est plus possible d'exploiter la console du navigateur pour valider ses propres congés en altérant le formulaire.
- [4665](#) : Plannings - Modifier les équipes à afficher ne fait plus perdre le réglage du nombre d'agents affichés.
- [4674](#) : Planning multiple - Ce module n'affiche plus aucun planning lorsqu'aucune équipe n'a été sélectionnée dans “Equipes à afficher”.
- [4675](#) : Liste Mensuelle des Piquets - Afficher l'onglet “Historique” de l'éditeur de piquets n'empêche plus l'accès au formulaire de saisie dans l'onglet principal.
- [4727](#) : Liste des agents - Il est possible de rechercher des libellés contenant des caractères spéciaux comme l'apostrophe ou le tiret sans provoquer d'erreur.
- [4734](#) : Entités - La taille de certains champs a été augmentée en base de données de façon à permettre la création d'un plus grand nombre d'entités sans rencontrer d'erreurs.
- [4730](#) : Suivi des Pointages - Lors du report d'heures excédentaires d'un mois sur le suivant, le temps de travail effectué le dernier jour du mois est bien pris en compte dans le montant du report.
- [4759](#) : Tous modules - L'affichage de certaines images de très petite taille ne peut plus être bloqué par des contrôles de sécurité du navigateur utilisé.
- [4767](#) : Aide en ligne - Quelques liens d'aide ne pointant pas vers les bons articles de la base de connaissance ont été corrigés.
- [4883](#) : Editeur d'occupations - La visualisation horaire affiche maintenant correctement les occupations ayant lieu entièrement le lendemain de la date planning à laquelle elles sont rattachées (ex : une garde libre du 20/10 ayant lieu de 21/10 de 3h à 6h)

Déclinaison mobile

- [4547](#) : Mon planning - La présence d'une occupation contenant des données invalides n'empêche plus l'affichage du planning.

Interfaces

- [3912](#) : Occupations - Le flux est maintenant capable d'ignorer la présence d'un [BOM](#) sur la première ligne du fichier reçu et de ne plus produire d'erreur critique.
- [4397](#) : Référentiel - Les flux d'interface Référentiel ont été réécrits entièrement. Fonctionnellement, ils demeurent inchangés. Le but de l'opération est d'en améliorer la fiabilité, les temps de traitement et d'en faciliter l'exploitation par les administrateurs techniques. Ces derniers reçoivent beaucoup plus de détails à ce sujet avec les instructions de mise à jour de cette version.
- [4564](#) : Occupations - L'algorithme a été amélioré pour être capable de traiter correctement des occupations opérationnelles à cheval sur deux jours.

Tâches Planifiées

- [4569](#) : Rapport de Pointage - Le traitement n'échoue plus lorsqu'aucune valeur de solde de pointage n'est connue pour un·e agent·e.
- [4651](#) : Initialisation du planning prévisionnel - Le traitement n'essaie plus de créer des doublons en base de données (plusieurs statuts planning pour la même entité et le même mois) et ne plante donc plus en essayant.

Scripts

- [4578](#) : Détection de soldes d'absence invalides - Un nouveau script permet de détecter les soldes d'absences présentant une anomalie (quantité consommée supérieure à la quantité prévue, occupations décomptées concernant un autre agent ou un autre type occupation, occupations décomptées situées en dehors de la période cible)

Documentation

- Manuel utilisateur : https://www.pretexx.fr/extranet/sdis/maj_agatt/AGATT_manuel_utilisation.pdf
- Historique fonctionnel des versions : https://www.pretexx.fr/extranet/sdis/maj_agatt/AGATT_Massac_Historique_Fonctionnel.pdf

Patch Lennon 4

Remarque importante pour les SDIS utilisant le pointage

Ce correctif modifie les règles de calcul des soldes de pointages enregistrés à la clôture des mois de planning. Pour bénéficier de ces corrections sur les mois passés, il est nécessaire de :

- Déclôturer tous les mois de planning des entités concernées par le pointage depuis la mise en place de ce dernier dans AGATT (y compris les mois d'historique intégrés directement en base de données avant les premiers pointages faits réellement dans AGATT par les agents)
- Procéder à la clôture et aux reports d'heures nécessaires pour chacun de ces mois, par ordre chronologique

Correction d'anomalies

- [4531](#) : Affectations - Lors de la désignation d'un valideur de congés, la présence d'une apostrophe dans le nom du valideur ne déclenche plus de message d'erreur.
- [4655](#) : Suivi des Pointages - Le calcul du solde initial ne risque plus de prendre à tort 2 fois en compte le dernier jour du mois précédent

- [4660](#) : Suivi des Pointages - Les durées très proches d'un nombre entier d'heures sont maintenant arrondies correctement à l'heure supérieure au lieu d'afficher des valeurs incohérentes comme “2 h. 60 min.”.

Patch Lennon 3

Nouvelles Fonctionnalités

Ecrêtage des soldes de pointage

Lors de la clôture d'un mois de planning, si le solde mensuel de pointage d'un agent dépasse le maximum autorisé au sein du SDIS, la valeur de ce solde est alors ramenée automatiquement à ce maximum, et les heures excédentaires sont perdues.

Toutefois, un mécanisme manuel permet, en cas de besoin, de reporter ces heures perdues sur le mois suivant. Cette nouvelle fonctionnalité apparaît dans le module “Suivi des Pointages” et nécessite un nouveau droit dans le profil de l'utilisateur.

Solde initial : +8 h. 00 min.
Reporter 7 h. 39 min. du mois précédent

[Voir le ticket #4583](#)

Correction d'anomalies

- [4566](#) : Affectations - Il est de nouveau possible de créer la première affectation d'un nouvel agent.
- [4579](#) : Liste des Agents - Les liens dans la colonne “Actons” vers le module “Gestion des Consignes” pointent maintenant vers le bon agent.

Patch Lennon 2

Nouvelles Fonctionnalités

Suivi des clôtures de planning

La clôture en temps et en heure des plannings prend de l'importance dans AGATT avec l'introduction de la pointeuse logicielle (cf. #4166 ci-dessous). Afin de faciliter la détection d'oublis de clôture, un nouveau module transverse en lecture seule (Administration / Suivi des clôtures de planning) permet de voir l'état du planning de toutes les entités en même temps.

Suivi des clôtures de planning ?

Choisir une année

2019

Entité	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
	✓	✗	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✗	✗
	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗
	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✗	✗	✗

[Voir le ticket #4164](#)**Tâche planifiée "Rapport de pointage"**

Cette nouvelle tâche planifiée envoie à chaque responsable hiérarchique d'agents soumis à pointage un rapport par courriel des anomalies concernant le temps de travail de ces agents sur le mois écoulé :

- Valeur de solde mensuel trop basse ou trop élevée

- Nombre de journées en anomalie bloquante / non bloquante sur la période

[Voir le ticket #4167](#)

Amélioration continue

- [4166](#) Clôture de planning - Lorsqu'un mois de planning est clôturé, le droit à récupération des agents soumis à pointage est recalculé en fonction du temps de travail pointé durant le mois.
- [4426](#) Suivi des Pointages - Il est maintenant possible de paramétrer AGATT pour que du temps de travail non pointé, issu d'occupations spécifiques, soit pris en compte dans le solde de pointage. Ce temps de travail peut être positif (ex : temps de transport) ou négatif (ex : jour de récupération).
- [4512](#) Suivi des Pointages - Les pointages d'un agent ne sont plus modifiables si le planning du mois concerné est clôturé sur son affectation principale.
- [4536](#) Pointeuse - Le solde mensuel de pointages des agents peut maintenant accepter des valeurs allant de -999,99 h. à +999,99 h.

Correction d'anomalies

- [3697](#) Traitement des demandes - Si une occupation supprimée par l'utilisation de l'option “Valider et remplacer” avait déclenché un repos de sécurité, ce repos est également supprimé, même s'il se situe en dehors des dates/horaires de la demande traitée (ex : garde 24h sur le dernier jour de la demande, suivie d'un repos le lendemain)
- [4498](#) Suivi des Pointages - Lorsqu'un agent est absent, la durée retenue pour la journée ne peut plus être négative (ce qui n'empêche pas son solde de diminuer si la durée prévue était non nulle)

Version Lennon

Nouvelles fonctionnalités

Déclinaison d'AGATT pour appareils mobiles

Afin de faciliter l'utilisation d'AGATT sur des appareils dotés d'écrans tactiles et de petite taille tels que les smartphones ou les tablettes, une nouvelle déclinaison de certains modules est maintenant disponible, avec un design adapté à ces appareils.

AGATT détecte à la connexion le type d'appareil de l'utilisateur et le redirige vers la déclinaison la plus adaptée. Un nouveau bouton permet de basculer de l'une à l'autre, dans l'éventualité où l'utilisateur ne serait pas d'accord avec ce choix.

Les fonctionnalités suivantes sont disponibles dans la nouvelle déclinaison :

- [3889](#) Tableau de bord - “Mon planning” et “Mes statistiques”.
- [3895](#) Pose de disponibilités / indisponibilités par les SPV ou de demandes par les agents permanents

Pointeuse logicielle

Il est maintenant possible de suivre dans AGATT le temps de travail des agents soumis au principe des horaires variables avec pointage. Les agents pointent sur le Tableau de Bord d'AGATT lorsqu'il arrivent ou repartent de leur lieu de travail. AGATT permet ensuite de suivre précisément les pointages effectués par chaque agent, l'évolution de leur solde de temps de travail ainsi que de consulter et corriger les anomalies (ex : un pointage oublié). Ce vaste chantier se décompose en plusieurs tickets :

- [4179](#) Rythmes de travail - Il est maintenant possible dans ce module d'indiquer si le rythme de travail d'un agent est soumis au pointage.
- [4100](#) Tableau de Bord - Les agents dont le rythme de travail actuel est soumis au pointage voient apparaître un nouveau bloc leur permettant de pointer et de consulter leurs pointages effectués aujourd'hui.
- [4101](#) Nouveau module “Suivi des pointages” - Ce module permet d'accéder à toutes les informations concernant les pointages d'un agent : horaires de pointages, temps de travail correspondant, anomalies. C'est également le point d'entrée pour corriger les anomalies.
- [4302](#) Nouveau module “Anomalies de pointages” - Afin d'éviter aux gestionnaires RH de devoir consulter le module précédent de chaque agent concerné tous les jours pour vérifier la présence d'anomalies, cet écran liste les anomalies récentes non corrigées et propose des liens vers le module de suivi pour correction de ces anomalies. Selon le profil de l'utilisateur, les anomalies affichées peuvent être celles de l'entité ou celles de la totalité du SDIS.

Refonte de la liste des agents

De nombreuses fonctionnalités d'AGATT sont accessibles uniquement par le biais de cette liste. Or son ergonomie n'était pas optimale, particulièrement pour les utilisateurs ayant besoin d'effectuer des saisies pour des agents dans n'importe quelle entité du SDIS. Nous avons amélioré de façon notable cette ergonomie :

- Tous les agents regroupés dans un seul tableau permettant de :
 - Paginer avec un nombre d'agents par page réglable
 - Trier les agents selon n'importe quelle colonne du tableau
- Recherche textuelle beaucoup plus rapide et fonctionnant sur les trois champs matricule, nom et prénom en même temps
- Mémorisation des critères de recherche / tri utilisés

[Ticket 4271](#)

Planning multiple

Il est fréquent qu'un agent soit responsable de la validation des demandes effectuées par des agents affectés à d'autres entités. Si le nombre d'agents (et surtout le nombre d'entités) à gérer est élevé, ce processus pouvait être laborieux car il impliquait beaucoup de navigation d'un planning à un autre. C'est pourquoi nous avons créé un nouveau module de planning dit "multiple".

Un nouveau droit d'accès a été créé pour ce module. Chaque utilisateur peut choisir, parmi toutes les entités où il possède ce droit, quelles équipes il souhaite voir. Tous les agents correspondants sont alors affichés dans un seul et même planning. Ce module n'étant pas destiné à la planification, le planning y est en lecture seule. La seule exception est bien sûr la possibilité d'y traiter les demandes, de la même façon que dans le planning mensuel.

[Ticket 4131](#)

Amélioration continue

- [3977](#) Traitement des demandes - L'option de validation de demande "Valider et conserver" (le planning) est maintenant soumise à un droit dans le profil de l'utilisateur.
- [4132](#) Affectations - La saisie de plusieurs affectations secondaires simultanément pour un même agent est maintenant possible (par exemple : pour faciliter la création de nombreuses affectations utilisateur lorsqu'un nouvel administrateur AGATT est désigné)
- [4411](#) Définition des permanences - Le lien vers l'article d'aide en ligne a été ajouté.

Correction d'anomalies

- [3792](#) Entités - Il est désormais possible depuis ce module de supprimer une équipe, même si des agents y sont affectés. Puisque c'est presque toujours le cas, cela débloque par extension la possibilité de supprimer des entités de niveau hiérarchique supérieur en ayant au préalable supprimé toutes les équipes qu'elles contiennent.
- [3971](#) Editeur des occupations - Il est maintenant possible de poser plus de 6 occupations sur une même journée, l'augmentation de la taille de liste d'occupations ne provoque plus la disparition du bouton d'enregistrement.
- [4028](#) Engins et fonctions - Il est maintenant possible (bien que déconseillé) d'utiliser des apostrophes ou des guillemets dans les clés uniques d'interfaçage.
- [4046](#) Plannings - Les volumes horaires des indicateurs individuels au survol d'un agent sont arrondis au 1/100ème d'heure, comme ceux des indicateurs affichés dans l'infobulle.
- [4127](#) Traitement des demandes - L'utilisation de l'option “Valider et remplacer” émet maintenant une alerte bloquante si l'une des occupations à supprimer fait l'objet d'une demande de remplacement, de façon à ne plus laisser de demande de remplacement orpheline. Il devient donc nécessaire de traiter cette demande de remplacement au préalable.
- [4140](#) Suppression / Conversion - Lors de la conversion d'une occupation décomptée d'un solde d'absences, le lien avec ce solde d'absences est rompu, de façon à ce que l'occupation convertie ne soit à tort décomptée d'un solde d'absences concernant un type occupation différent.
- [4176](#) Ecran de connexion - Un problème d'affichage a été corrigé sur cet écran lorsqu'AGATT est en mode maintenance.
- [4205](#) Bilan Collectif des Occupations - Si le nombre de types occupations sélectionnés est trop élevé pour que le tableau de résultats soit visible entièrement, une barre de défilement horizontale permet maintenant de voir la partie droite du tableau.
- [4210](#) Editeur des occupations - La modification d'une occupation à l'état de demande ne risque plus de rattacher par erreur cette occupation à un solde d'absences.
- [4231](#) Conversion de disponibilités - Si l'occupation convertie déclenche l'alerte de dépassement des 48 h. hebdomadaires, cette alerte ne s'affiche plus en boucle.
- [4390](#) Editeur des occupations - L'alignement des champs du formulaire a été corrigé dans l'affichage sous Windows 10

- [4396](#) Editeur des occupations - Le reliquat affiché lorsqu'un agent tente de poser une absence prend bien en compte les demandes déjà posées mais non validées. La pose d'une quantité d'absences supérieure à ce reliquat est également bloquée si l'agent ne dispose pas du droit l'autorisant à le dépasser.
- [4398](#) Editeur des occupations - La suppression d'une occupation d'un type ne pouvant pas entraîner la prise de piquet ne supprime plus les piquets de l'agent sur la tranche horaire concernée.
- [4417](#) Conversion de disponibilités - Cette fonctionnalité pouvait dans certains cas essayer de poser un cycle au lieu d'une occupation unitaire, donc avoir des effets non souhaités sur le planning futur de l'agent. Ce comportement anormal est corrigé.
- [4448](#) Editeur des occupations - Lorsque plusieurs soldes d'absences sont possibles pour une occupation posée, le plus ancien est de nouveau proposé par défaut.

Interfaces

- [3711](#) Référentiel - Les logs ne contiennent plus de message “Erreur d'écriture code X...” en doublon de messages fonctionnels en cas de rejet pour incohérence avec la base AGATT (ex : agent dont le matricule est inconnu)
- [3911](#) Planning - Une nouvelle opération est possible sur les occupations : “création ou modification”. Si l'occupation figurant dans le fichier CSV n'existe pas, elle est créée. Si elle existait déjà, elle est modifiée si nécessaire pour correspondre aux informations figurant dans le fichier.
- [4366](#) Affectations - Une confusion entre matricule et ID de personnel pouvant entraîner la perte de l'affectation principale d'un agent dans certains cas rares a été corrigée
- [4183](#) Référentiel - Dans les journaux d'exécution, les caractères de fin de ligne ont été standardisés de façon à faciliter la lecture dans tous les contextes (notification courriel, sortie texte en ligne de commande, sortie HTML dans le navigateur)

Documentation

- Manuel utilisateur : https://www.pretexx.fr/extranet/sdis/maj_agatt/AGATT_manuel_utilisation.pdf
- Historique fonctionnel des versions : https://www.pretexx.fr/extranet/sdis/maj_agatt/AGATT_Lennon_Historique_Fonctionnel.pdf

Patch Killem 2

Amélioration continue

- [4182](#) Suivi des absences - La nouvelle fonctionnalité permettant de passer le calcul d'un solde du mode automatique au mode manuel est maintenant soumise à un droit dans le profil de l'utilisateur.

Correction d'anomalies

- [4184](#) : Connexion - L'authentification des agents disposant uniquement d'un compte de connexion interne à AGATT est de nouveau possible dans les SDIS utilisant une authentication mixte AD/LDAP ou comptes internes.
- [4187](#) : Menu principal - Le titre du menu “Gestion des agents” ne provoque plus de décalages dans l'interface en apparaissant sur 2 lignes.

Version Killem

Nouvelles fonctionnalités

2691 - Création de règles de durée avec temps de travail égal au temps de présence

AGATT propose deux notions bien distinctes de temps de travail et de temps de présence, parce qu'il existe des cas où ces deux durées ne sont pas égales. Mais dans une majorité de cas, cette distinction est superflue. Mais puisque les deux données existent, il est nécessaire, dans les règles de durée et dans les occupations, de veiller manuellement à ce que les deux valeurs restent égales.

Pour éliminer cette contrainte, il est maintenant possible de définir des règles de durée dans lesquelles le temps de travail est forcé égal au temps de présence. Cela a les conséquences suivantes :

- Il n'est plus nécessaire de renseigner le temps de travail de la règle de durée
- Il n'est plus nécessaire de renseigner le temps de travail des occupations utilisant cette règle.
- Lors d'une modification du temps de présence d'une occupation utilisant cette règle, le temps de travail est automatiquement ajusté.
- Lors d'une modification des horaires d'une occupation utilisant cette règle, le temps de présence et le temps de travail sont automatiquement ajustés.

[Détails du ticket](#)

3421 - Facilitation de l'utilisation des disponibilités des SPV

Saisir une garde pour un SPV ayant posé une disponibilité est parfois un processus un peu long, si jamais le besoin opérationnel concerne une tranche horaire non standard, car cela nécessite de passer par le formulaire complet de l'éditeur d'occupations et de remplir tous les champs.

Cette nouvelle fonctionnalité permet, à partir d'une disponibilité, de pré-remplir en deux clics l'éditeur d'occupations avec une astreinte ou une garde sur les mêmes horaires que la disponibilité. Il ne reste alors plus qu'à modifier, si nécessaire, l'horaire de début et/ou de fin pour obtenir une occupation "à la carte" avec un effort de saisie minimal. La disponibilité de l'agent est conservée.

[Détails du ticket](#)

3198 - Nouvelle interface référentiel "Engins"

Un nouveau flux d'interface permet maintenant d'importer depuis le SGO les engins des centres. La documentation concernant la mise en place de ce flux est jointe aux notes de version techniques.

[Détails du ticket](#)

3625 - Mode de calcul manuel / automatique des droits à absences

AGATT propose trois tâches planifiées pour le calcul des droits des agents à certaines absences (congrés annuels, RTT, fractionnement). Cette automatisation économise beaucoup de saisie dans une large majorité des cas, mais il existe parfois des agents dans une situation particulière qui ne rentre pas dans le moule des règles de calcul de ces tâches planifiées.

Pour pouvoir gérer ces situations, chaque solde d'absence dispose maintenant d'un interrupteur permettant de modifier son mode de calcul :

- Automatique : ce solde est géré par la tâche planifiée
- Manuel : ce solde est géré par les utilisateurs et ne sera jamais modifié par la tâche planifiée.

[Détails du ticket](#)

Amélioration continue

- [2509](#) : Liste des agents - Le lien d'export de planning n'apparaît plus pour les agents sans aucune affectation (qui n'ont donc par définition pas de planning à exporter)
- [2739](#) : Pose d'occupations - La gestion du repos de sécurité a été revue pour y apporter plusieurs améliorations notables :
 - Le repos de sécurité n'empêche plus la modification d'occupations et s'adapte correctement si les horaires de l'occupation qui l'a déclenché sont modifiés.
 - Le lien entre une occupation et son repos est mieux géré, ce qui évite qu'un repos de sécurité reste alors que l'occupation qui l'a déclenché a été supprimée.
 - Les messages d'erreur émis quand un contrôle échoue sont plus précis et aident mieux à cibler la cause du blocage.
- [2385](#) : Engins et fonctions - Le référentiel de pictogrammes représentant les types d'engins peut maintenant combiner deux sources :
 - La base de pictogrammes fournie par Pretexx à tous les SDIS
 - Des pictogrammes personnalisés gérés par le SDIS, pour ceux qui le souhaitent
- [2892](#) : Indicateurs Individuels - Le critère “jours” propose de nouvelles options permettant de cibler les occupations ayant lieu un jour spécifique de la semaine (ex: uniquement le mercredi).
- [3106](#) : Traitement des demandes - Le valideur peut maintenant modifier le message des occupations de la demande pour indiquer, par exemple, un motif de refus.
- [3344](#) : Traitement des demandes de remplacement - Pour aider à la prise de décision, de nouvelles informations sont affichées sur les occupations échangées (compteur, temps de travail) et sont signalées en rouge lorsque leur valeur n'est pas la même pour les deux occupations.
- [3437](#) : Utilisateurs connectés - L'historique des dernières saisies effectués dans le planning a été déporté dans un nouveau module “Journaux” afin que son délai d'affichage parfois long n'impacte pas négativement l'utilisation du module “Utilisateurs connectés”. De plus, l'algorithme de détection des utilisateurs connectés a été amélioré de façon à ce que 2 utilisateurs partageant la même adresse IP apparaissent bien tous les deux.
- [3550](#) : Editeur des occupations - Lorsqu'une occupation est associée à un solde d'absences, il n'est plus possible d'utiliser la pose multi-agents. Cela évite que des occupations se retrouvent associées par erreur au solde d'absence d'un autre agent.

- [3599](#) : Temps de Travail - Si une règle de durée est valable pour tous les agents, quel que soit leur régime de travail, il n'est plus nécessaire de sélectionner toutes les valeurs du champ "Régime", nous avons ajouté une option "Tous". Cela donne un affichage beaucoup plus lisible dans le tableau des règles et permet aussi, en cas d'ajout ultérieur d'un nouveau régime de travail, que celui-ci soit automatiquement compatible avec les règles utilisant cette option, sans avoir à les modifier.
- [3767](#) : Recherche d'occupations - Le tableau de résultats affiche 100 occupations par défaut au lieu de 10.
- [3768](#) : Recherche d'occupations - L'export des résultats au format Excel est possible pour toute requête renvoyant moins de 50 000 occupations.
- [3770](#) : Menu principal - Pour aider à se repérer dans AGATT, le titre de menu correspondant au module dans lequel l'utilisateur se trouve actuellement apparaît d'une couleur différente.
- [3775](#) : Traitement des demandes - Si un agent a un valideur de congés désigné, seul son valideur verra ses demandes sur ton tableau de bord et dans l'interface des demandes à traiter. Un nouveau droit a été créé pour permettre aux administrateurs de contourner cette restriction.
- [3838](#) : Base de connaissance - Le lien vers l'article d'aide dans la base de connaissances AGATT a été ajouté dans quelques modules où il manquait.
- [3864](#) : Suppression / Conversion - L'alignement du titre de la fenêtre a été corrigé
- [3888](#) : Mire de connexion - Le design de cet écran a été revu pour être plus facilement utilisable depuis un périphérique mobile.
- [3897](#) : Feuille de garde journalière - Un libellé mal formulé a été corrigé.

Correction d'anomalies

- [3516](#) : Pose d'occupations - La gestion du repos de sécurité a été améliorée de façon à corriger plusieurs anomalies, en particulier l'impossibilité de modifier la garde.
- [3524](#) : Temps de Travail - Les règles de durées associées uniquement aux agents sans régime de travail s'affichent correctement.
- [3629](#) : Traitement des demandes - Dans le cas rare où un agent a pu poser plus de demandes d'absences que ce que son solde permet (par exemple parce que ce solde a été réduit manuellement après la pose des demandes), cette situation n'empêche plus le gestionnaire de valider des absences à hauteur du solde actuel de l'agent.

- [3647](#) : Nombre d'heures à effectuer - Les historiques de ce module étaient inexploitable car les entrées d'historiques étaient mélangées et n'apparaissent pas toujours au bon endroit. Nous avons apporté les modifications nécessaires pour que les historiques futurs n'aient plus de problème, en revanche cela nous contraint à une **purge des historiques existants**. Les administrateurs techniques reçoivent les instructions nécessaires pour procéder à un export de ces informations avant d'appliquer la mise à jour
- [3674](#) : Liste des agents - Les recherches d'agent par nom/prénom comportant une apostrophe ne provoquent plus d'erreur.
- [3729](#) : Demande de remplacement - Le contrôle de dépassement des 48h hebdomadaires n'entre plus en conflit avec la validation de demandes de remplacement
- [3852](#) : Equipes / Entités - Le calcul du nombre d'agents affectés dans chaque équipe prend en compte les affectations inactives
- [3863](#) : Editeur des occupations - Les champs contenant les horaires de présence de l'occupation sont correctement alignés sous Chrome
- [3896](#) : Planning journalier - Les indicateurs collectifs comptent maintenant le nombre d'occupations sur chaque créneau horaire au lieu de faire la somme des poids journaliers de ces occupations.
- [3902](#) : Planning hebdomadaire - Les occupations de moins d'une heure restent visibles dans le planning.
- [3938](#) : Feuille de garde journalière - Modifier l'agent affecté à un piquet alimente correctement les historiques (suppression du piquet de l'agent initial + création du piquet du nouvel agent)
- [3997](#) : Transfert de planning (entre entités) - Si des occupations décomptées d'un solde d'absence sont transférées, le lien entre l'occupation et le solde n'est plus rompu dans l'opération.
- [4022](#) : Verrouillage des occupations - Les contrôles de validité des dates saisies ont été corrigés pour ne plus refuser des périodes valides.
- [4039](#) : Suivi des absences - L'historique du temps de récupération acquis affiche à nouveau uniquement les occupations comportant un temps de récupération > 0 (et pas toutes les occupations de l'agent)
- [4090](#) : Compétences - L'ordre d'apparition des groupes et des types de compétences est maintenant bien conforme aux numéros d'ordre qui leurs sont attribués.

Interfaces

- [2869](#) : CompetencesAgents - Un mécanisme de retour en arrière automatique a été mis en place pour éviter une perte des compétences des agents en cas d'incident durant l'exécution du flux.
- [3930](#) : Tous flux - Les messages de journaux utiles à l'exploitation des interfaces, tels que la durée d'exécution ou le bilan des traitements effectués sont maintenant de niveau NOTICE(5) pour pouvoir les récupérer en production sans descendre la verbosité au niveau INFO(6), beaucoup trop verbeux.
- [4095](#) : Tous flux - Afin d'éviter des ruptures de connexion entre le client et le serveur lors d'exécutions un peu longues, les flux affichent maintenant les messages de journaux au fur et à mesure au lieu de les afficher tout d'un coup en fin de traitement.
- [4142](#) : Occupations - Si une action de modification ne change rien au contenu initial de l'occupation, l'interface n'écrit plus de ligne d'historique.

Tâches planifiées

- [3782](#) : Droit RTT - Il est maintenant possible de paramétrer certains types (ou natures) de congés exceptionnels comme du temps non travaillé, de façon à les exclure de la contribution au droit à RTT de l'agent, comme cela était déjà possible pour les jours d'arrêt maladie / de travail.

Documentation

L'historique des notes de version précédentes d'AGATT est disponible ici :

http://www.pretexx.fr/extranet/sdis/maj_agatt/AGATT_Killem_Historique_Fonctionnel.pdf

Patch Jenlain 4 (SDIS 38)

Ce patch ne concerne que le SDIS 38 est n'est pas fourni aux autres SDIS. Son contenu est inclus dans la version Killem, il sera donc possible de faire une montée de version directe de *Jenlain 3* vers *Killem*.

Amélioration continue

- [3953](#) : Historique occupations - Afin de rendre les exports de planning vers START plus efficaces, certaines modifications d'occupations sont maintenant inscrites dans l'historique comme une suppression de l'occupation suivie d'une recreation.

Patch Jenlain 3

Correction d'anomalies

- [3282](#) : Planning mensuel - La version imprimable du planning ne comporte plus de pages vides.
- [3770](#) : Historique occupation - Les dates et heures de début et de fin des occupations supprimées sont maintenant renseignées correctement dans l'historique.
- [3870](#) : Tâche planifiée fractionnement - Le droit à fractionnement n'est plus doublé à tort dans le cas d'un agent changeant de rythme de travail en cours d'année dans un SDIS décomptant les congés en heures.
- [3909](#) : Temps de travail - La modification d'une règle de durée avec un poids journalier de 0.5 ne repasse plus son poids à 1.
- [3932](#) : Plannings - Les indicateurs collectifs ne sont plus décalés vers la droite dans la version imprimable.

Patch Jenlain 2

Correction d'anomalies

- [3844](#) : Plannings - Le filtrage de planning à partir d'un indicateur collectif avec le critère de périmètre “Toutes les entités” affiche de nouveau les occupations effectuées en dehors de l'entité consultée.
- [3873](#) : Planning mensuel - Les indicateurs collectifs sont de nouveau alignés correctement avec le planning en mode étendu.
- [3882](#) : Plannings - Seuls les utilisateurs disposant du droit “Pose d'occupation : pose possible hors des périodes de verrouillage” peuvent modifier ou supprimer des occupations en-dehors des périodes.

Version Jenlain

Nouvelles fonctionnalités

3457 et 3588 - Améliorations du planning journalier

De nombreux changements sont apportés au planning journalier :

- Au lieu d'une seule colonne d'indicateurs collectifs pour toute la journée, les indicateurs sont maintenant décomposés par tranches de 30 minutes, pour une visualisation très précise des tranches horaires sur lesquels les objectifs ne sont pas atteints. Les seuils et le filtrage du planning sont utilisables avec ces nouveaux indicateurs comme avant.
- Les indicateurs individuels sont affichables.
- Plusieurs soucis graphiques ont été corrigés pour rendre l'expérience utilisateur beaucoup plus confortable.

[Détails du ticket concernant les indicateurs](#)

[Détails du ticket concernant les améliorations graphiques](#)

3507 - Enrichissement de la notion de répartition hebdomadaire et nouveau type d'horaires

Jusqu'à la version Izé, les règles de durée pouvaient avoir deux types d'horaires :

- Collectifs : la possibilité de poser une occupation et les horaires de cette occupation ne varient pas en fonction de l'agent concerné
- Horaires individualisés : la possibilité de poser une occupation et les horaires de cette occupation dépendent de l'agent concerné (pose impossible sur un créneau où l'agent ne travaille pas, pose avec les horaires individualisés sur un créneau où il travaille)

Le premier type d'horaires est trop souple dans beaucoup de cas pour les agents en régime SHR/PATS (ex : si un agent ne travaille jamais le mercredi, on souhaiterait qu'il ne soit pas possible de lui poser d'occupations SHR ou de congés le mercredi). Quant au second, il ne concerne qu'un seul SDIS et est beaucoup trop contraignant pour tous les autres qui n'ont pas l'usage de renseigner des horaires spécifiques à chaque agent.

C'est pourquoi nous avons introduit un nouveau type d'horaires : les **horaires contraints**. La possibilité de poser des occupations avec ce type d'horaires est contrainte par la **répartition hebdomadaire** du rythme de travail de l'agent (pour empêcher la pose le mercredi dans l'exemple précédent), mais les horaires des occupations posées restent collectifs. La notion de répartition hebdomadaire qui était jusqu'ici un simple libellé devient donc une notion métier structurante puisque c'est elle qui détermine quelles demi-journées sont travaillées ou non travaillées (avec possibilité de paramétrer différemment sur les semaines paires ou impaires, pour gestion à la quinzaine)

[Détails du ticket](#)

3299 - Recherche d'occupations

Le moteur de recherche d'occupations d'AGATT permet via de nombreux critères cumulables de trouver les occupations correspondant à ces derniers. Il est à la fois un outil de contrôle permettant de détecter des anomalies (ex : une occupation donnant droit à un titre restaurant alors qu'elle ne devrait pas) et un outil de statistiques puisqu'il indique les totaux (de poids journalier, temps de travail, temps de présence...) pour l'ensemble des occupations trouvées. Il permet également de télécharger les résultats de la recherche sous un format compatible Excel afin d'effectuer des statistiques plus poussées.

[Détails du ticket](#)

3031 - Nouveau module d'alimentation du temps de récupération des permanences

Actuellement, le temps de récupération des permanences peut être calculé par une tâche planifiée entièrement automatisée. Les échanges avec l'ensemble des SDIS, notamment lors du dernier Club Utilisateurs, ont montré que la façon de calculer le temps de récupération des permanences variait considérablement selon les départements, à tel point qu'il est impossible d'imaginer qu'un algorithme sache gérer convenablement cette diversité.

Nous proposons donc, pour les SDIS ayant des règles de calcul hors du cadre de notre tâche planifiée, un module de saisie fortement assistée du temps de récupération des permanences.

Il est également accompagné d'un module d'export des permanences saisies vers un fichier au format compatible Excel.

[Détails du ticket](#)

3509 - Améliorer la validation des congés par le supérieur hiérarchique de l'agent

Le circuit de validation actuellement en vigueur dans AGATT souffre de plusieurs limitations. Parmi celles-ci, les SDIS pointent notamment le fait de ne pas pouvoir attribuer un N+1 à un agent. Ce principe aboutit à devoir demander à certains agents de poser leurs demandes d'absences sur l'entité de leur N+1, afin que celui-ci soit informé (pavé “Demandes à traiter”) et puisse traiter la demande. Désormais, on peut associer un “Valideur de congés” à un agent. Techniquement, il s'agit d'associer une affectation A à une affectation B.

2983 - Enrichissement des statistiques du Tableau de bord

Le bloc “Mes statistiques” du Tableau de bord affiche maintenant, pour chaque compteur :

- Le **temps à réaliser**, saisi dans le module “Nombre d'heures à effectuer” pour l'année en cours
- Le **temps réalisé**, calculé à partir du planning de l'agent sur l'année en cours
- Le **reliquat**, résultat de la soustraction des deux valeurs précédentes

[Détails du ticket](#)

3073 - Interface d'export de planning vers START

Un nouveau flux d'interface permet d'exporter régulièrement les dernières occupations saisies dans les planning d'AGATT (sur une durée paramétrable) vers le SGO START.

Amélioration continue

- [2580](#) : Feuille de garde journalière - Dans les feuilles passées, les agents dont l'affectation est aujourd'hui inactive continuent d'apparaître sur les piquets qu'ils ont occupés.
- [2681](#) : Base de données - Il n'est maintenant plus possible que 2 agents aient le même identifiant AD/LDAP.
- [2738](#) : Notifications courriel - Le contenu des notifications émises par AGATT a été à la fois uniformisé (entre les différents motifs de notifications) et enrichi.
- [2857](#) : Plannings collectifs - Le clic sur le nom d'un agent permet d'accéder directement à son planning individuel.
- [2864](#) : Indicateurs collectifs - Les bornes minimale et maximale des seuils peuvent prendre des valeurs décimales.

- [2879](#) : Tableau de bord - Les demandes à traiter peuvent être triées librement selon n'importe quel colonne du tableau (ex : par date, par type de demande, par nom d'agent)
- [3020](#) : Feuille de garde journalière - Dans la liste déroulante permettant d'attribuer un piquet, les agents sans la compétence pour le poste sont maintenant signalés avec un pictogramme différent (plutôt qu'une absence de pictogramme) afin de mieux différencier les agents avec et sans cette compétence.
- [3048](#) : Menu principal - La liste des entités est maintenant équipée d'un moteur de recherche pour faciliter son utilisation par les utilisateurs ayant accès à un grand nombre d'entités.
- [3284](#) : Indicateurs collectifs - Chaque entité peut maintenant définir ses propres seuils pour l'affichage dans le planning des indicateurs collectifs départementaux.
- [3288](#) : Feuille de garde journalière - Les version imprimable peuvent maintenant être affichées dans l'onglet courant ou dans un nouvel onglet, au choix de l'utilisateur.
- [3257](#) : Verrouillage des occupations - Le verrouillage n'est plus limité aux occupations soumises au circuit de validation, il est maintenant utilisable avec n'importe quel type occupation.
- [3258](#) : Temps de Travail - Il est maintenant possible de paramétrer pour chaque type occupation s'il est susceptible ou non de déclencher un repos de sécurité.
- [3283](#) : Feuilles journalières et tranches horaires - De nouveaux contrôles ont été ajoutés pour empêcher la saisie de tranches horaires avec des dates invalides.
- [3286](#) : Cycles - La gestion des jours fériés par les cycles peut être paramétrée plus finement. Il est possible soit de sauter les jours fériés (le comportement actuel), ce qui revient à décaler la suite du cycle d'une journée, soit de remplacer l'action prévue par “ne rien faire” et de continuer le cycle normalement, sans décalage.
- [3429](#) : Rythmes de travail - Le titre du module a été raccourci pour éviter qu'il ne s'affiche sur 2 lignes lorsque le nom de l'agent consulté est long.
- [3440](#) : Suivi des Absences - Le consommé de chaque solde permet maintenant de différencier les occupations déjà validées de celles encore à l'état de demande.
- [3433](#) : Nombre d'heures à effectuer - L'historique de ce module a reçu quelques améliorations ergonomiques pour le rendre plus lisible.

- [3446](#) : Editeur d'occupations - Lorsqu'il est possible d'ajouter une pièce jointe à une occupation, la taille maximale et les types de fichiers autorisés sont maintenant indiqués.
- [3500](#) : Base de données - Plusieurs contraintes ont été ajoutées à la base de données afin, entre autres, de rendre les interfaces plus fiables.
- [3510](#) : Traitement des demandes - La présence d'une pièce jointe est indiquée et cette dernière peut être téléchargée depuis cette fenêtre
- [3538](#) : Maintenance - Un rappel de la configuration globale d'AGATT a été ajouté à ce module.
- [3542](#) : Editeur d'occupations - Afin d'éviter une confusion fréquente entre les champs des dates et heure de début/fin d'une occupation et ceux des dates de début et de fin de période pour la pose par cycle, il n'est plus possible de saisir une seule occupation à cheval sur plus de 2 jours.
- [3566](#) : Plannings - L'algorithme de calcul des indicateurs collectifs ne lit le planning de l'intégralité du SDIS qu'en présence d'un indicateur avec le critère de périmètre "tout le SDIS", ce qui devrait améliorer les performances d'affichage lorsqu'aucun indicateur de ce type n'existe dans l'entité
- [3621](#) : Demandes de remplacement - Il est possible d'autoriser les agents à effectuer des demandes plus de 255 jours à l'avance

Correction d'anomalies

- [2888](#) : Changement d'entité - Des contrôles ont été ajoutés pour empêcher AGATT de reproduire à tort dans l'entité de destination la dernière opération effectuée dans l'entité de départ.
- [3030](#) : Indicateurs Collectifs - Le type de critère "affectation" est maintenant bien capable de distinguer les occupations effectuées par des agents en affectation principale ou secondaire.
- [3279](#) : Planning Mensuel - Le statut planning affiché en mode étendu est maintenant bien celui du mois consulté et non celui du mois précédent.
- [3315](#) : Suivi des absences - Les quantités d'occupations à poser apparaissant dans les historiques des soldes sont maintenant des nombres décimaux et plus des nombres entiers, pour éviter des erreurs d'arrondi.
- [3431](#) : Rapport des occupations - Le rappel des paramètres de recherche liste correctement tous les types d'occupations sélectionnés.
- [3439](#) : Planning Individuel - La période de planning affichée par défaut correspond maintenant à l'exercice sélectionné par défaut dans la liste déroulante.
- [3469](#) : Rythmes de travail - Le tableau affiche maintenant tous les rythmes de travail de l'agent et pas seulement les deux plus récents.

- [3513](#) : Traitement des demandes - Il est de nouveau possible de traiter une demande pour une occupation sans horaire (avec une durée nulle).
- [3526](#) : Engins et Fonctions - Il est maintenant possible de saisir un poste dont le libellé comporte une apostrophe.
- [3570](#) : Indicateurs Individuels - Le critère de sélection “jours ouvrés” exclut maintenant bien les occupations effectuées sur un jour férié tombant en semaine.
- [3618](#) : Suivi des absences - Les transferts de journées sont toujours affichés, même quand l'un des soldes concernés par le transfert n'est pas actuellement visible.
- [3640](#) : Tous modules - Les widgets calendrier dans les formulaires sont utilisables dans Google Chrome.
- [3641](#) : Plannings - La popup de choix du nombre d'agents à afficher s'affiche correctement dans Google Chrome.
- [3643](#) : Temps de travail - Il est possible de supprimer la pause méridienne d'une règle de durée sans devoir effacer les horaires de la pause au préalable.
- [3663](#) : Statistiques - Quelques soucis d'affichage dans plusieurs modules de statistiques sont corrigés.
- [3686](#) : Equipes - Le champ “Notification email” propose uniquement des agents affecté à l'équipe modifiée.

Tâches planifiées

- [3184](#) : Arrêts de travail / maladie - Le temps de travail des journées d'arrêts compensées en temps réel est maintenant calculé à partir de toutes les occupations liées à un compteur défini comme du temps professionnel, et plus uniquement à partir des occupations liées au seul compteur “Temps de travail SPP/PATS”.
- [3274](#) : Interventions - L'algorithme ne modifie maintenant les occupations que quand la valeur de temps de travail ou de récupération calculée est différente de la valeur actuelle, afin d'éviter de polluer les historiques inutilement.
- [3320](#) : Astreintes - Une erreur dans l'algorithme empêchant de comptabiliser correctement plusieurs astreintes successives de même type (ex : 2 astreintes de 24h) a été corrigée.
- [3634](#) : Arrêts de travail / maladie - La durée minimale d'un arrêt pour que son temps de travail soit forfaitisés peut être paramétrée à une valeur supérieure à 127 jours.
- [3636](#) : Arrêts de travail / maladie - L'algorithme a été optimisé de façon à ne plus utiliser une quantité anormalement élevée de mémoire vive.

Interfaces

- [2568](#) : Tous flux RH - Afin d'éviter des rejets pour cause de dépendances entre les flux (ex : agent rejeté car son grade vient juste d'être créé par le flux Grades), l'ordre de traitement des flux a été optimisé, et de courtes pauses introduites entre chaque flux pour ne pas submerger la base de données.
- [2843](#) et [3350](#) : Agents, Affectations et CompetencesAgents : le matricule de l'agent envoyé dans le CSV peut être alphanumérique jusqu'à 30 caractères et ne doit plus nécessairement être égal à l'identifiant technique utilisé en interne par AGATT pour le même agent.
- [2897](#) : Affectations - L'utilisation d'un code d'entité comportant une apostrophe ne provoque plus d'erreur.
- [3245](#) : Tous flux - La sévérité des messages de journalisation a été uniformisée entre tous les flux. La signification de chaque niveau est maintenant indiquée dans la documentation des interfaces.

Documentation

L'historique des notes de version précédentes d'AGATT est disponible ici :

http://www.pretexx.fr/extranet/sdis/maj_agatt/AGATT_Jenlain_Historique_Fonctionnel.pdf

Patch Izé 3

Tâches planifiées

- Droit CA - L'algorithme de calcul des droits a été revu pour corriger des problèmes de rythmes de travail non pris en compte ou pris en compte sur des durées incorrectes.
- Droit RTT - Des corrections similaires aux précédentes ont été apportées au calcul des droits à RTT.

Documentation

L'historique des notes de version fonctionnelles d'AGATT est disponible ici :

http://www.pretexx.fr/extranet/sdis/maj_agatt/AGATT_Ize3_Historique_Fonctionnel.pdf

Etant donné la criticité des tâches planifiées impactées par ce patch et les multiples modifications qu'elles ont subies récemment, nous fournissons également les plans de tests de ces corrections afin que vous puissiez prendre connaissance du comportement à attendre de la part de ces algorithmes.

- Droit CA : http://www.pretexx.fr/extranet/sdis/maj_agatt/AGATT_Ize3_PlanTestsDroitCA.pdf
- Droit RTT : http://www.pretexx.fr/extranet/sdis/maj_agatt/AGATT_Ize3_PlanTestsDroitRTT.pdf

Patch Izé 2

Correction d'anomalies

- Editeur d'occupations - La pause méridienne des occupations est maintenant correctement enregistrée même lorsque l'horaire de début ou de fin de cette pause tombe sur une heure juste (ex : 12h00).
- Traitement des demandes - Lorsqu'une occupation existante sur le planning est tronquée (suppression du matin ou de l'après-midi) par l'utilisation de l'option “Valider et remplacer”, son temps de travail et de présence sont maintenant recalculés en fonction des nouveaux horaires.
- Entités - Lors de la création d'une entité de niveau “Centre de Secours”, l'équipe “Accueil” est automatiquement créée, ce qui permet à l'administrateur de s'y auto-affecter. Cela contourne un blocage : l'absence d'équipe empêchait d'affecter des utilisateurs et l'absence d'utilisateur affecté empêchait la création d'équipes.

Tâches planifiées

- Droit CA/RTT - Les rythmes de travail à cheval sur plusieurs années sont maintenant pris correctement en compte pour chacune des années concernées
- Droit RTT - Les rythmes ne donnant droit à aucun RTT (ex : régime de garde ou régime SHR à 35h) n'empêchent plus le calcul de se faire pour les autres rythmes de l'agent sur la même année.

Version Izé

Nouvelles fonctionnalités

Ajout d'une pièce jointe à une occupation

Il est désormais possible d'associer un document lors de la pose d'une occupation. Ceci peut présenter un intérêt pour plusieurs types de besoins, par exemple permettre à un agent d'effectuer une demande d'absence en y associant un justificatif. La pièce jointe est ajoutée lors de la pose de l'occupation. Son téléchargement est possible dans la plupart des modules d'AGATT affichant des occupations : plannings, bilans statistiques, etc. Plusieurs éléments sont paramétrables :

- Paramétrage des formats de fichiers autorisés (administrateur technique)
- Paramétrage du répertoire de stockage des fichiers, idéalement sur un serveur de fichiers (administrateur technique)
- Définition des autorisations via les règles de pose des occupations (administrateur fonctionnel)
- Paramétrage des droits et profils (administrateur fonctionnel)

La fonctionnalité présente un caractère sensible, notamment car elle permet d'introduire des fichiers sur le réseau du SDIS depuis l'extérieur (pour les SDIS hébergeant eux-mêmes AGATT). Pour cette raison, les administrateurs techniques et fonctionnels devront effectuer un arbitrage avant son activation. La mise en oeuvre est également soumise à un accord de la part de Pretexx afin de garantir une utilisation dans les meilleures conditions.

Indicateurs collectifs départementaux

Il est maintenant possible de créer des indicateurs collectifs départementaux. Leur fonctionnement est similaire à ce qui existe déjà pour la gestion des cycles départementaux :

- Un indicateur départemental est disponible dans le planning de toutes les entités
- Il apparaît dans le module “Indicateurs Collectifs” de toutes les entités
- Le seul droit d'accès au module des indicateurs collectifs ne permet pas de créer ou de modifier un indicateur départemental, il faut un droit supplémentaire dédié pour cela.

En complément, il est également possible (avec le même droit) de créer des groupes départementaux d'indicateurs collectifs, fonctionnant de la même façon.

Temps de travail - Utilisation de la pause méridienne en horaires collectifs

La version Gourdon a introduit la possibilité de saisir des horaires individualisés aux agents. Ces horaires peuvent inclure une pause méridienne qui apparaît dans les occupations, mais cette dernière était jusqu'à maintenant restreinte aux occupations posées à partir d'une règle de durée en horaires individualisés. Ce ticket étend cette possibilité aux horaires collectifs. Tous les SDIS utilisant des horaires collectifs peuvent maintenant définir des règles de durée en renseignant non seulement les horaires de début et de fin de présence, mais également de façon optionnelle les horaires de la pause méridienne. Ces horaires de pause peuvent ensuite être utilisés pour poser des occupations à partir de cette règle dans tous les modes de pause.

Temps de travail - Règles de durée spécifiques par régime de travail

Un nouveau champ dans le formulaire de saisie des règles de durée permet de lier chaque règle à un ou plusieurs régimes de travail. Cela permet notamment d'attribuer des horaires et un temps de travail différents aux occupations en fonction du volume horaire hebdomadaire de chaque agent, sans devoir forcément passer pour cela par la saisie d'horaires individualisés.

Indicateurs individuels en mode solde avec l'unité poids journalier

Les indicateurs individuels en mode de calcul “Solde” (soustraction entre un objectif à atteindre et le temps réalisé) n'étaient jusqu'ici utilisables qu'avec les unités “Temps de travail” et “Temps de présence”. Nous avons ajouté la possibilité de les utiliser aussi avec l'unité “Poids journalier”, ce qui permet, par exemple, de créer des indicateurs donnant le nombre de congés annuels ou de RTT restant à un agent. Pour ces indicateurs, la partie “objectif” de la soustraction effectuée peut provenir de 2 sources :

- Pour les occupations correspondant à de l'absence, l'objectif provient du solde d'absence de l'agent sur l'année et l'exercice correspondant à l'indicateur calculé
- Pour les autres cas, il est maintenant possible d'associer aux indicateurs en mode solde un “objectif par défaut”, utilisé pour calculer cet indicateur pour tous les agents ne disposant pas d'un objectif individuel (parce qu'il n'a pas été renseigné ou parce que le type d'occupation compté ne le permet pas)

Liste mensuelle des piquets - Infobulle au survol

L'infobulle au survol des cases de planning est maintenant également disponible dans la Liste Mensuelle des Piquets. Elle affiche la liste des occupations opérationnelles ainsi que les piquets présents dans la case survolée.

Amélioration continue

- Tableau de bord - Les jours fériés sont maintenant affichés avec une couleur de fond plus foncée dans le planning, comme les jours de week-end.
- Équipes - Il est maintenant possible d'attribuer un numéro d'ordre aux équipes, comme cela existe déjà dans de nombreux modules d'AGATT. Cet ordre est repris dans tous les endroits où sont listées des équipes ou des agents triés par équipes et plus particulièrement dans le tri par équipe des plannings.
- Planning mensuel - La version imprimable du planning utilise maintenant le même code couleurs que la version écran pour indiquer les congés scolaires et les jours fériés.
- Profils - Un nouveau droit permet d'accorder à certains profils d'utilisateurs un accès en lecture au module de paramétrage des profils, afin de savoir quels profils existent et ce à quoi ils donnent droit. Cette fonctionnalité est principalement pensée pour les gestionnaires d'entités qui ont le droit de paramétrer les affectations de leurs agents (donc de leur attribuer un profil dans l'entité) mais pas forcément celui de paramétrer le contenu des profils au niveau départemental.
- Nombre d'heures à effectuer - Comme annoncé dans une version précédente, nous avons supprimé le champ “Temps de travail SDIS” de cet écran. L'introduction il y a quelques versions des groupes de compteurs de temps permet maintenant de gérer le différentiel entre le temps de travail théorique (les 1607h pour un agent à temps plein) et le temps de travail réellement à effectuer (auquel on ajoute ou soustrait, entre autres, le reliquat de l'année N-1) de façon plus explicite en créant un compteur séparé pour chaque cause de ce différentiel, plutôt que d'avoir simplement une valeur théorique et une valeur réelle différentes dans un même compteur, sans explication. Le champ “Temps de travail SDIS” était donc devenu purement informatif et introduisait même de la confusion chez les nouveaux utilisateurs n'ayant jamais connu l'ancien système, c'est pourquoi nous l'avons supprimé.
- Rythmes de travail - Les horaires individualisés font maintenant partir intégrante du rythme de travail et donc la même période de validité que le rythme duquel ils font partie. Cela permet de saisir par anticipation les horaires futurs d'un agent et de commencer à planifier avec ces nouveaux horaires dès qu'ils sont connus.
- Plannings - Les indicateurs individuels sont maintenant capables d'exploiter des seuils avec des valeurs négatives (très utiles pour les indicateurs en mode solde où la valeur cible est généralement 0). Il était déjà possible de définir des seuils négatifs dans le module “Indicateurs Individuels”, mais l'affichage dans le planning ne prenait pas en compte cette possibilité et appliquait des couleurs incohérentes.

- Suivi des absences - La “période donnant droit” en saisie libre des soldes d'absences est remplacée par la combinaison d'une année et d'un exercice. Ce changement n'apporte rien fonctionnellement en lui-même, en revanche la rigueur supplémentaire qu'il apporte dans le fonctionnement des soldes est un socle technique indispensable pour plusieurs développements importants à venir.
- Plannings - Quelques améliorations ergonomiques mineures ont été apportées à l'infobulle de sélection des indicateurs à afficher afin de faciliter l'utilisation des groupes d'indicateurs.
- Tableau de bord - L'ordre d'affichage des occupations dans les cases de planning est maintenant identique dans le tableau de bord et dans le planning mensuel
- Historique occupations - Certaines informations affichées dans les historiques, comme par exemple le nom de famille d'un agent ou le nom d'une entité, peuvent avoir changé entre le moment où une opération est effectuée sur une occupation et le moment où l'entrée d'historique correspondante est consultée. Quand ce déphasage se produisait, l'historique occupation affichait jusqu'à maintenant la version actuelle de la plupart des données plutôt que la version passée. Nous avons fait évoluer ce fonctionnement pour que toutes les informations affichées soient réellement historiques et reflètent donc la situation telle qu'elle existait au moment où l'opération a eu lieu.
- Connexion - Chaque connexion réussie par un utilisateur est maintenant tracée dans un journal.
- Plannings - Les résultats d'indicateurs individuels pour un agent en affectation utilisateur dans une entité où il a travaillé précédemment sont maintenant corrects.
- Liste des agents - Le terme “Usurper l'identité” a été remplacé par “Se substituer à”, moins agressif et plus conforme à la réalité.
- Indicateurs Individuels - Afin d'éviter une confusion entre la nouvelle notion d'indicateurs collectifs départementaux (cf. section “Nouvelles fonctionnalités”) et la notion existante d'indicateurs individuels départementaux, au comportement très différent, nous avons renommé cette dernière en indicateurs individuels “protégés”
- Planning mensuel / Suivi des absences - Le calcul du reliquat d'un solde prend maintenant également en compte les occupations encore à l'état de demande, de façon à empêcher par défaut les agents de demander plus d'absences que ce à quoi ils ont le droit. Pour les SDIS qui souhaiteraient néanmoins accorder ce droit aux agents, cela reste possible par un droit de dépassement des soldes à attribuer aux profils des agents concernés.
- Spécifique SDIS 59 - Temps de travail - Il est maintenant possible d'appliquer un coefficient multiplicateur au temps de travail calculé dans l'éditeur des occupations

Correction d'anomalies

- Synthèse journalière - L'option permettant de ne pas afficher les cumuls par tranche horaire dans les blocs d'occupations fonctionne de nouveau.
- Entités - Il est de nouveau possible de créer des entités de niveau Centre de Secours sans obtenir un message d'erreur à tort.
- Verrouillage des Occupations - Plusieurs contrôles de validité ont été ajoutés pour empêcher la saisie de périodes de verrouillage incohérentes (par exemple avec une date de fin antérieure à la date de début).
- Bilan Individuel des Occupations - Les messages d'occupations comportant une apostrophe n'empêchent plus l'export Excel de fonctionner correctement.
- Ajouter un agent - Il est de nouveau possible de créer un agent “définitif” sans aboutir à un message d'erreur.
- Traitement des demandes - Dans le tableau récapitulatif de la demande, la valeur du “Reliquat actuel” est maintenant calculée correctement lorsque les congés sont décomptés en heures.
- Transfert de planning - Les boutons de sélection des agents sont maintenant affichés correctement sous Google Chrome et Internet Explorer
- Feuille journalière et tranches horaires - Un calendrier permet de nouveau de faciliter la saisie des dates dans le formulaire des tranches horaires.
- Base de données - En complément des documentations déjà existantes pour le paramétrage de certaines fonctionnalités, nous avons enrichi la documentation interne à la base de données (commentaires des tables et des champs) pour en faciliter l'alimentation.

Tâches planifiées

- Droit CA / Droit RTT / Fractionnement - La date de fin de la période de pose des soldes créés par ces tâches planifiées est maintenant paramétrable. De plus, l'algorithme de détection des soldes existants a été détecté pour ne plus produire à tort de rejets avec des messages comme “L'agent a deux soldes de congés de fractionnement sur l'année XXXX”.
- Droit CA / Droit RTT - Deux anomalies entraînant parfois des résultats faux à cause d'une mauvaise gestion des dates ont été modifiées.

- Droit CA / Droit RTT - Afin d'éviter des interférences entre différents points d'entrée, cette tâche planifiée est maintenant le seul moyen de calculer les droits à CA / RTT des agents. Les déclenchements automatiques de ces calculs dans AGATT ont été supprimés.
- Fractionnement - Il n'est plus nécessaire de paramétrer la tâche planifiée "Droit CA" pour pouvoir utiliser celle-ci.

Interfaces

- Affectations - La verbosité des messages de journalisation concernant l'application d'un profil par défaut aux nouvelles affectations a été baissée afin de ne pas polluer les journaux de production avec ces messages purement informatifs et ne nécessitant aucune correction.
- Tous flux RH - Les libellés comportant des apostrophes ne devraient plus provoquer d'erreurs bloquantes.

Patch Heyrieux 2

Amélioration continue

- Conversion / Suppression d'occupations - Le module permet maintenant de choisir un ou plusieurs types occupations à supprimer et de ne pas toucher aux autres occupations (jusqu'à maintenant, seule l'option "Toutes les occupations" était disponible en mode suppression).
- Traitement des demandes - Lorsqu'une demande dont les occupations comportent des pauses méridiennes est validée avec l'option "remplacer", l'algorithme de suppression du planning existant est maintenant capable de supprimer des demi-journées uniquement quand c'est pertinent, plutôt que de supprimer systématiquement l'occupation entière (exemple : laisser l'activité de l'agent le matin quand il a posé un congé uniquement sur l'après-midi)
- Transfert de planning - Ce module est maintenant disponible dans une deuxième version permettant de transférer du planning entre deux affectations d'un même agent dans des entités différentes
- Rythmes de travail et horaires individualisés - Il est maintenant autorisé de saisir un rythme de travail débutant dans le passé

- Plannings - L'ergonomie de l'infobulle des indicateurs individuels ainsi que de la fenêtre de sélection des indicateurs affichés est améliorée et un problème d'affichage sur un très grand nombre d'indicateurs individuels dans le planning hebdomadaire est corrigé

Correction d'anomalies

- Bilan Collectif des Occupations - Lorsque le repos de sécurité est sélectionné, son abréviation est maintenant lisible dans l'en-tête du tableau (elle était auparavant écrite en blanc sur fond blanc)
- Pose occupations - Une occupation posée en horaires collectifs sur un jour férié reçoit maintenant le temps de travail correspondant à la règle de durée choisie et plus un temps de travail calculé à partir des horaires individualisés de l'agent
- Editeur d'occupations - Dans la visualisation horaires, les pauses méridiennes, même très courtes, sont maintenant toujours affichées. L'heure de début de cet affichage est maintenant correctement positionnée (il pouvait se produire un décalage allant jusqu'à +/- 1h dans les cas extrêmes)
- Plannings - Certaines fonctionnalités devenues inutilisables en version Heyrieux sous Internet Explorer 11 fonctionnent de nouveau

Tâches planifiées

- Calcul automatique des droits à congés de fractionnement - L'algorithme est maintenant capable de calculer un droit en heures lorsque ce mode de gestion des congés est actif.
- Calcul automatique des droits à RTT - L'algorithme prend maintenant en compte le nombre de jours d'arrêt maladie / de travail de l'agent sur l'année dans le calcul effectué.

Interfaces

- Interface Planning - Le champ “natureOccupation” est maintenant exploité et permet donc de définir la nature des occupations créées ou modifiées par l'interface.

Version Heyrieux

Nouvelles fonctionnalités

Planning hebdomadaire

Le planning peut maintenant être consulté dans une vue hebdomadaire. Il offre les mêmes fonctionnalités que le planning mensuel (pose d'occupation par éditeur ou par raccourci clavier, indicateurs collectifs et individuels, traitement des demandes...), propose une visualisation horaires des occupations et peut en afficher un nombre plus élevé par case que le planning mensuel (au moins 3, le nombre exact dépend des chevauchements d'horaires des occupations de la journée)

Transfert de planning

Un nouveau champ dans la fiche individuelle permet de créer des agents temporaires. Le but d'un tel agent est de fournir la possibilité de planifier par anticipation un agent dont l'arrivée est attendue mais qui n'a pas encore été créé de façon formelle dans AGATT (parce que certaines informations ne sont pas encore connues, comme son matricule RH par exemple).

Une fois que l'agent définitif est créé, un nouveau module permet de transférer le planning saisi sur l'agent temporaire (occupations et piquets) vers l'agent définitif.

Calcul automatique des droits à congés annuels et RTT

AGATT est maintenant capable de calculer les droits à congés et RTT des agents pour lesquels le rythme de travail (régime et quotité) est connu et de créer ou modifier les soldes d'absences correspondants.

Ce calcul peut être déclenché en masse grâce une tâche planifiée, par exemple pour initialiser les soldes de tous les agents en début d'année. Il est également possible d'activer un recalcul automatique du droit à congés et/ou du droit à RTT lors de la modification du rythme de travail d'un agent.

Groupes d'indicateurs collectifs

Il est maintenant possible de classer les indicateurs collectifs par groupes, afin d'améliorer la lisibilité du tableau d'indicateurs dans des entités en utilisant beaucoup. Cela se déroule en deux étapes :

- Création du groupe d'indicateurs dans un nouveau module dédié
- Dans le module “Indicateurs individuels”, ajout de chaque indicateur concerné à ce groupe

Il n'est pas indispensable que tous les indicateurs soient intégrés à un groupe, AGATT reste capable de gérer des indicateurs hors groupe, comme avant.

Liste des agents - Masquer les affectations inactives

Dans la liste des agents, les affectations inactives sont maintenant masquées par défaut afin de ne pas polluer la liste pour les SDIS possédant un historique conséquent. Une nouvelle case à cocher permet de les afficher à la demande.

Amélioration continue

- Editeur d'occupations - Le temps de travail des occupations listées en haut à gauche est maintenant affiché sous la forme “3,50h” plutôt que l'ancienne forme “3h50” qui pouvait laisser croire que la valeur était exprimée en heures/minutes et pas en heures/centièmes.
- Suivi des absences - La visualisation des seuils des CET (seuil permettant l'indemnisation, seuil de dépassement) prend maintenant en compte le régime de travail de l'agent pour calculer les seuils correctement dans les SDIS décomptant les congés en heures.
- Affectations - Quelques améliorations ergonomiques mineures ont été apportées à ce module.
- Pose d'occupation - Le contrôle des 48h de présence hebdomadaires n'est plus bloquant. Le message d'alerte est toujours affiché en cas de dépassement, mais l'utilisateur a le choix d'annuler sa saisie ou de la confirmer et de poser quand même l'occupation.
- Temps de travail - Le contrôle limitant la pose de “plusieurs occupations par jour” ne fonctionnait plus correctement depuis de nombreuses versions. Il était si peu utilisé que personne ne s'en est rendu compte, nous avons donc fait le choix de le supprimer.
- Requêteur - Il est maintenant possible de configurer AGATT pour qu'il ait accès à n'importe quelle installation du requêteur Tableau Software, et plus uniquement à celle proposée par Pretexx.
- Planning mensuel - Le fait de ne pas posséder le droit d'afficher les indicateurs individuels n'empêche plus un utilisateur d'imprimer le planning ou de consulter la liste des raccourcis clavier.
- Pose d'occupations - Afin que les gardes SPV de 12h ou plus ne déclenchent jamais de repos de sécurité, un nouveau critère lié au compteur de temps utilisé par l'occupation a été intégré dans l'algorithme de détection des cas où la pose d'un repos de sécurité est nécessaire.

Correction d'anomalies

- Planning mensuel - Les indicateurs individuels affichent maintenant bien des valeurs correspondant au mois actuellement affiché lorsque le mode étendu est actif.
- Traitement des demandes d'absences - Pour faciliter la prise de décision, cet écran affiche maintenant le libellé du solde d'absences dans lequel la demande est décomptée, ainsi que le reliquat prévisionnel de ce solde si la demande est validée. ([voir une capture d'écran](#))

- Suivi des absences - Correction d'une erreur dans le calcul des absences consommées, qui pouvait oublier des occupations dans des cas très marginaux.
- Entités - Suppression de contrôles obsolètes qui empêchaient arbitrairement certains profils d'utilisateurs de voir certaines entités.
- Pose d'occupations par cycle - Lors de l'utilisation d'horaires individualisés, aucune occupation n'est maintenant posée sur les jours de semaine où l'agent ne travaille pas (agent travaillant 4 jours par semaine ou 9 jours par quinzaine). Jusqu'à maintenant, le cycle posait à tort une occupation en horaires collectifs sur ces journées.
- Planning mensuel - L'interface des demandes à traiter affiche maintenant correctement toutes les demandes, même lorsque leur nombre est élevé.
- Nombre d'heures à effectuer - Correction d'une anomalie rare empêchant de supprimer un objectif d'heures à effectuer.
- Bilan collectif des occupations - Le bilan contient de nouveau le détail des valeurs pour chaque type occupation / agent et plus uniquement les totaux.
- Bilan individuel des occupations - Les agents avec un profil d'administrateur technique peuvent maintenant être sélectionnés dans la liste.
- Plannings - L'infobulle au survol d'une occupation est maintenant capable d'afficher correctement un nom d'entité très long.
- Rythmes de travail - La suppression d'un rythme de travail ne provoque plus de changement intempestif de l'agent consulté.

Tâches planifiées

- AM/AT - Le temps de travail calculé pour les arrêts forfaitisés est maintenant pondéré par la quotité de temps de travail de l'agent.
- AM/AT - Le calcul du temps de travail différencie maintenant les agents en régime SHR (temps réel uniquement) et les agents en régime de garde (temps réel ou forfait selon la durée de l'arrêt).

Interfaces

- Affectations - Les affectations inactives reçues n'écrasent plus les affectations utilisateur déjà présentes (cas qui était problématique pour les administrateurs affectés en utilisateur dans de nombreuses entités).
- Occupations - Le calcul des nombres de lignes lues/traitées/rejetées par l'interface a été corrigé et ne donnera plus de résultats incohérents avec des nombres de lignes négatifs.
- Occupations - L'interface permet maintenant de spécifier le nombre de titres restaurants accordés à l'agent pour chaque occupation envoyée.
- Occupations - Les occupations dont le message comporte une apostrophe ne déclencheront plus de messages d'erreur.

Version Gourdon

Nouvelles fonctionnalités

Saisie du rythme de travail et des horaires individualisés des agents

Avec ce nouveau module, il est possible de renseigner le rythme de travail de chaque agent. Ce rythme prend en compte le régime de travail, le nombre de jours travaillés par semaine et la quotité.

En plus du rythme de travail, un agent peut avoir des horaires individualisés. A l'activation de cette fonctionnalité, il est possible de définir les horaires de l'agent par demi-journée sur chaque quinzaine (semaine paire + semaine impaire). Ce sont des horaires prévisionnels utilisés pour planifier l'activité de l'agent.

Planification à partir des horaires individualisés

Les horaires individualisés renseignés grâce au nouveau module présenté dans le ticket précédent ont pour but d'être utilisés dans la planification. Au lieu de poser des occupations en régime SHR avec des horaires standards communs à tous les agents, chaque agent peut être planifié selon ses propres horaires. Pour cela, un nouveau champ "Type d'horaires" a été ajouté aux règles de durée, afin d'indiquer quels horaires utiliser lors de la pose d'une occupation utilisant cette règle :

- Horaires collectifs : utiliser des horaires communs à tous les agents, saisis dans la règle de durée. C'est le fonctionnement qui existait jusqu'à maintenant
- Horaires individualisés : utiliser les horaires individualisés de l'agent à qui l'on pose l'occupation. Existe en 3 variantes matin / après-midi / journée complète

Ce changement dans les règles de durée a les impacts suivants sur la pose d'occupations :

- En pose manuelle (éditeur d'occupations), la liste du champ "Créneau" est maintenant divisée en 2 groupes ("Horaires collectifs" et "Horaires individualisés") pour faciliter le choix entre ces deux modes de planification
- En pose automatique (raccourci-clavier / cycle), la sélection automatique d'une règle de durée privilégie l'utilisation d'une règle en horaires individualisés, si disponible. Comme auparavant, le critère de choix suivant est la durée, elle privilégie donc la pose d'une journée complète, si c'est possible, à la pose d'une seule demi-journée.

Visualisation de la pause méridienne

Les occupations posées à partir d'une règle de durée "Horaires individualisés - Journée complète" comportent une pause méridienne. Les horaires de cette pause peuvent être visualisés de trois façons.

- L'infobulle au survol d'une case de planning indique séparément les horaires du matin et de l'après-midi
- Dans l'éditeur d'occupations, le formulaire de modification de l'occupation indique également séparément les horaires du matin et de l'après-midi
- Les visualisations horaires (éditeur d'occupations, planning journalier) font apparaître la pause méridienne d'une couleur différente

Bilan collectif des occupations - Affichage des agents en affectation secondaire

Dans le Bilan collectif des occupations, il est maintenant possible de choisir dans la liste des agents en affectation secondaire dans l'entité en cours de consultation. Ces agents ne sont proposés que si la profil de l'utilisateur dispose d'un nouveau droit associé à cette fonctionnalité.

Bilan collectif des occupations - Ajout d'un filtre par statut administratif

Dans le Bilan collectif des occupations, un nouveau champ permet de filtrer les occupations affichées en fonction du statut administratif de l'agent dans l'entité où a eu lieu chaque occupation.

Distinguer serveurs de production et de tests

Il est maintenant possible de distinguer visuellement le serveur de production AGATT du serveur de test. Les administrateurs techniques recevront les informations pour mettre en place cette distinction avec les instructions pour appliquer la mise à jour.

Amélioration continue

- Synthèse feuille journalière - Dans les blocs d'occupations, les horaires de chaque occupation sont maintenant indiqués
- Maintenance - Il est maintenant possible d'envoyer un courriel de test depuis ce module pour vérifier le bon fonctionnement des notifications courriel

- Planning mensuel - L'infobulle apparaissant au survol du nom d'un indicateur individuel indique maintenant le mode de calcul (cumul ou solde) utilisé par cet indicateur.
- Suivi des absences - Les performances d'affichage du module ont été améliorées pour les SDIS avec une volumétrie élevée.
- Technique - AGATT est maintenant compatible avec la version 7.2 de PHP

Correction d'anomalies

- Feuille de garde journalière - Correction d'une anomalie rare empêchant la consultation des consignes

Tâches planifiées

- Calcul du temps de travail des AM/AT - Un contrôle du compteur de temps lié à chaque occupation a été ajouté de manière à ne plus comptabiliser dans le temps de travail d'une journée les occupations d'activité SPV.

Interfaces

- Tous flux RH - Les contrôles de validité des fichiers CSV ont été renforcés pour ne plus accepter de valeurs vides dans des champs obligatoires.
- Occupations - Il est maintenant possible de ne pas fournir de valeur pour le champ “statut”. Conformément aux spécifications, l'occupation sera alors créée/modifiée avec le statut validé dans AGATT.
- Occupations - L'interface permet maintenant de spécifier le compteur de temps associé à chaque occupation envoyée (toutes les occupations étaient auparavant rattachées d'office au compteur de temps de travail SPP/PATS)

Version Fontaine

Nouvelles fonctionnalités

Respect des 48h de temps de présence sur 7 jours glissants

Il est maintenant possible de mettre en place une alerte qui empêche un agent de dépasser les 48h de temps de présence sur 7 jours glissants. Lorsque cette fonctionnalité est activée, une alerte se déclenche automatiquement lors de la pose d'une occupation provoquant un dépassement sur toute période glissante de 7 jours.

Calcul du temps de travail des AM/AT

Une nouvelle tâche planifiée est disponible, elle a pour but de calculer le temps de travail des journées d'arrêts de travail / maladie. Cette tâche planifiée recherche tous les arrêts en cours et futurs et calcule le temps de travail des occupations qui les composent, en fonction de la durée de l'arrêt :

- Inférieure ou égale au seuil de déclenchement du forfait (paramétrable) : chaque journée vaut le temps de travail initialement planifié pour l'agent
- Supérieure à ce seuil : chaque journée vaut une valeur forfaitaire de temps de travail (également paramétrable)

Amélioration continue

- Toutes les listes déroulantes de types d'occupation dans AGATT utiliseront maintenant les mêmes couleurs que dans le planning, mais dans une version plus pâle pour que le nom des types occupations soit toujours bien lisible.

- Demandes de remplacement - Les gardes créées dans le planning par la validation d'une demande de remplacement déclenchent maintenant un repos de sécurité, si nécessaire. De plus, il n'est maintenant plus possible de valider la demande de remplacement si les nouvelles gardes ou leurs repos de sécurité entrent en conflit avec le planning existant des agents.
- Plannings - L'apparition de l'infobulle au survol d'une case de planning est maintenant conditionnée par un nouveau droit dans le profil de l'agent.
- Suivi des absences - Il est maintenant possible de paramétrer AGATT pour que le décompte des absences soit fait en heures (en fonction du temps de travail des occupations) et plus en journées (en fonction du poids des occupations).
- Administration technique - Nous avons enrichi la documentation des fichiers exemples de configuration d'AGATT pour rendre le paramétrage technique plus facile.
- Feuilles journalière et tranches horaires - Ce module est maintenant dans le menu “Configuration”, avec les autres modules de paramétrage local, afin d'éviter le risque de confusion avec le module de planification “Feuille de gardes journalière”.
- Historiques occupations - La visualisation des historiques d'occupations a été améliorée, principalement en séparant l'action effectuée (création, suppression, etc...) de l'occupation sur laquelle elle est effectuée, les deux notions étant jusqu'ici fusionnées dans une même signalétique confuse. L'apparence de l'historique est également uniformisé entre les différents modules permettant d'y accéder.

Corrections d'anomalies

- Feuilles journalières et tranches horaires - Il n'est plus possible de modifier la date d'une feuille journalière sans modifier en même temps les dates de ses tranches horaires.
- Tableau de bord - Un agent ne possédant pas le droit de traiter ses propres demandes ne voit plus celles-ci apparaître dans sa liste de demandes à traiter.
- Editeur d'occupations - Les gardes ou astreintes effectuées sur un créneau en fin de minuit (ex : de 2h à 5h du matin) apparaissent maintenant bien dans la visualisation horaire de J+1 et pas dans celle de J.
- Bilan Individuel des Occupations - Correction d'une inversion dans les titres de colonnes de l'export au format Excel.

- Feuille de gardes journalière - Les listes déroulantes d'agents de l'onglet “Armement des engins” sont de nouveau triées par compétence possédée / non possédée, puis par date croissante de dernière montée dans l'engin (ce second critère de tri ne fonctionnait plus)
- Planning individuel - Le planning affiché par défaut correspond maintenant bien à l'exercice sélectionné par défaut dans la liste déroulante.
- Traitement des demandes - Le reliquat de l'agent apparaît maintenant correctement, même si c'est la première demande posée par l'agent pour ce solde.
- Éditeur d'occupations - Les utilisateurs ne disposant pas du droit de modifier les horaires de présence d'une occupation ne peuvent maintenant pas non plus modifier ses dates de début et de fin de présence.
- Entités - Correction de libellés incorrects.
- Plannings - Les occupations effectuées dans une autre entité apparaissent maintenant toujours en gris, même lorsqu'elles sont à l'état de demande.
- Nombre d'heures à effectuer - Correction du calcul du temps de travail dans le tableau des types de compteurs, pour ne plus prendre en compte les occupations non validées
- Pose d'occupations par cycle - Le droit “Supprimer les repos de sécurité” n'est plus nécessaire pour poser un cycle en mode “Effacer les occupations” lorsque la période comporte un repos de sécurité. Il suffit, pour cela, de posséder les autorisations nécessaires pour supprimer l'occupation ayant déclenché le repos.
- Suivi des absences - La saisie d'un nouveau solde ne renvoie maintenant plus d'erreur sans message.
- Éditeur d'occupations - Le droit “Liste déroulante du type d'occupation : afficher l'identifiant de la règle de pose occupation” fonctionne maintenant correctement.
- Nombre d'heures à effectuer - Lors de la modification d'un objectif d'heures, l'année de cet objectif n'est plus modifiée par erreur.
- Suivi des absences - Le détail d'un solde d'absence affiche maintenant bien uniquement les occupations qui sont décomptées dans ce solde.
- Feuilles journalières et tranches horaires - Il n'est maintenant plus possible de saisir une tranche horaire dont la date et heure de fin est antérieure à la date et heure de début.

Fonctionnalités obsolètes

- Gestion du nombre d'heures à effectuer - Le champ “Temps de travail SDIS” est obsolète depuis plusieurs versions. Il sera supprimé dans la prochaine version d'AGATT. Pour mémoire il s'agit d'un champ qui était utilisé pour renseigner le temps de travail théorique de l'agent. L'introduction de la notion de “groupe de compteurs” se substitue à cet ancien champ.

Interfaces

- Interfaces RH - La taille autorisée pour le champ code grade est maintenant fixée à 40 caractères dans tous les flux qui l'utilisent.
- Interfaces RH - Suppression d'un log de debug oublié dans la réponse HTML des flux
- Interface Planning - Il est maintenant possible de demander la modification de la date de fin d'une occupation
- CompetencesAgents - Correction d'un traitement qui générerait par erreur une forte pollution des logs système
- Interface Planning - Lorsque l'interface est utilisée pour poser des arrêts maladie / de travail, elle peut maintenant désactiver le reste du planning de l'agent sur la même journée, puis le restaurer plus tard si cette journée d'arrêt est finalement supprimée. Une occupation désactivée se comporte comme une occupation supprimée (elle n'apparaît et n'est comptabilisée nulle part) mais une trace en est conservée au cas où sa restauration soit nécessaire plus tard.
- Interface Grades - Il est maintenant possible d'utiliser la valeur “0” comme code d'un grade sans que cela ne provoque d'erreur.

Patch Echenevex 2

Corrections d'anomalies

- Tableau de bord - La visualisation du planning mensuel / hebdomadaire et son infobulle utilisent maintenant correctement les codes couleur du planning mensuel (statut demande ou refusé, demande de remplacement, occupation effectuée dans une autre entité)
- Pose d'occupations - Les cycles paramétrés pour ignorer les jours fériés ne poseront maintenant plus d'occupations sur ces jours
- Liste des agents - Le champ “afficher les affectations utilisateur” est maintenant inactif par défaut et fonctionne correctement.
- Indicateurs individuels - Les occupations avec du temps de travail négatif sont maintenant comptabilisées correctement.
- Connexion - Il n'est maintenant plus nécessaire de posséder un login de connexion interne à AGATT pour pouvoir s'y connecter *via* un annuaire AD/LDAP.
- Planning mensuel - Correction du pictogramme utilisé pour l'état planning “mois en cours” (verrou ouvert au lieu de verrou fermé). La correction fait également effet dans le module “Clôture planning”
- Traitement des demandes - Il n'est plus possible de valider une demande si le poids total de la demande est supérieur au reliquat de l'agent. De plus, le poids total apparaît maintenant en rouge dans ce cas pour signaler l'anomalie.
- Entités - Il est maintenant de nouveau possible aux administrateurs disposant du droit nécessaire de s'auto-affecter à une entité.
- Indicateurs Individuels - Il n'est maintenant plus possible de saisir un indicateur individuel sans unité.
- Nombre d'heures à effectuer - Le calcul du temps de travail dans les groupes de compteurs ne prend plus en compte les occupations à l'état “demande” ou “refusé”. SDIS 71 : même correction dans les calculs de temps de travail du Planning Individuel
- Nombre d'heures à effectuer - Les groupes de compteurs apparaissent maintenant dans le tableau même si l'agent n'a encore aucune heure de travail comptabilisée dans ce groupe
- Pose par cycle - Les repos de sécurité sont maintenant correctement posés lors d'une pose par cycle avec effacement du planning existant
- Traitement des demandes - Il n'est plus possible de traiter ses propres demandes sans disposer du droit pour cela.
- Traitement des demandes - Empêche l'apparition d'un message d'erreur lors de l'affichage d'une demande d'absence débutant exactement à l'heure de fin d'une garde 24h de la veille

Interfaces

- Affectations - Le flux ne supprimera plus sans raison l'affectation principale de certains agents

Version Echenevex

Nouvelles fonctionnalités

Planning mensuel - Import d'occupations depuis le SGO

Cette fonctionnalité consiste à récupérer le planning des agents, une fois la journée échue, depuis le SGO ARTEMIS et à destination d'AGATT. Nos analyses ont démontré qu'il était impossible d'obtenir un taux de réussite proche de 100 % pour un outil entièrement automatisé qui recevrait le planning du SGO et déterminerait tout seul quoi faire pour mettre à jour le planning AGATT en conséquence. Pour limiter les risques et la perte de temps liés à la gestion de ces erreurs, nous avons mis en place deux outils permettant une opération manuelle fortement assistée.

Tâche planifiée

S'il est trop risqué d'automatiser des modifications dans le planning, il est en revanche tout à fait possible de détecter automatiquement un grand nombre de cas où il n'y a justement pas à modifier le planning, soit parce que les informations fournies par le SGO sont invalides, soit parce que l'occupation existe déjà à l'identique dans le planning AGATT et qu'aucune modification n'est nécessaire. Nous proposons donc une tâche planifiée à exécuter toutes les nuits qui parcourt les derniers imports reçus du SGO et évacue tous ceux ne nécessitant pas une lecture humaine.

Visualisation des imports à traiter

Pour les imports restants, un traitement humain est nécessaire. Nous proposons une nouvelle fenêtre modale, accessible depuis le planning mensuel, offrant une visualisation des imports d'occupations en attente de traitement. Cette fenêtre permet de comparer l'état planning reçu du SGO avec le

contenu de la même journée dans le planning AGATT de l'agent et d'accéder à la fenêtre d'édition des occupations pour effectuer les ajustements nécessaires. Lorsqu'il a terminé, le planificateur peut indiquer quels imports il a traités, de façon à ce qu'ils ne lui soient plus proposés la prochaine fois.

Suivi des Absences - Amélioration de la gestion du Compte Epargne Temps

Deux nouvelles fonctionnalités sont maintenant disponibles dans le module “Suivi des Absences” pour faciliter la gestion du Compte Epargne Temps :

- Transfert de journées : permet de retirer des journées à poser d'un solde de congés pour les ajouter au CET
- Indemnisation : permet d'indiquer que l'agent a choisi d'être indemnisé pour certaines journées de son CET, de façon à ce qu'il ne puisse plus poser ces journées

L'ergonomie du module a été remaniée pour faciliter la visualisation de ces nouvelles informations

Tâche planifiée - Gestion des jours de fractionnement

Une nouvelle tâche planifiée, à exécuter toutes les nuits, permet maintenant de calculer automatiquement le droit à jour de fractionnement des agents. Elle compte le poids total des congés validés de chaque agent (prévisionnels ou réalisés) sur les périodes non estivales (soit 01/01 - 30/04 et 01/11 - 31/12 de l'année en cours) et en déduit un nombre de jours de fractionnement conforme à la réglementation de la Fonction Publique Territoriale, soit :

- **Poids total < 5** : aucun jour de fractionnement
- **Poids total >= 5 et < 8** : 1 jour de fractionnement
- **Poids total >= 8** : 2 jours de fractionnement

Elle crée ou modifie ensuite le solde de jours de fractionnement de l'agent pour l'année en cours, avec un nombre d'occupations à poser égal à la valeur calculée.

Planning mensuel - Validation de demandes par lot

Lorsqu'un agent pose une succession de demandes sur des journées contiguës (par exemple une semaine de congés), celle-ci apparaîtra maintenant comme une seule demande dans le tableau de bord et dans l'interface “Demandes à traiter” du planning mensuel. Une nouvelle infobulle dédiée permet de consulter le détail de cette demande et d'appliquer en un seul clic un des traitements suivants :

- Valider et conserver : passe toutes les occupations de cette demande au statut “validé”
- Valider et remplacer : fait la même chose, puis supprime les autres occupations de l'agent sur la même période
- Refuser : passe toutes les occupations de cette demande au statut “refusé”

L'accès à la fonctionnalité “Valider et remplacer” est soumise à un droit dans le profil de l'agent (nouvelle case “suppression” pour le droit existant “Planning / Volet des demandes à traiter”)

Feuilles journalières et tranches horaires - Duplication d'une feuille journalière sur une période

La duplication d'une feuille journalière et de ses tranches horaires ne se fait plus uniquement journée par journée. Il est maintenant possible de sélectionner une période et d'obtenir la duplication de la feuille sur toutes les journées de cette période, en une seule saisie.

Nouvelle infobulle au survol

AGATT continue à étendre ses publics : CIS 100% SPV, PATS, etc. L'extension des usages plaide pour l'amélioration de l'affichage des éléments de planning. En particulier, on bute régulièrement sur les limites visuelles des cases du planning : 2 occupations maximum, et peu d'information sur chacune d'entre elles.

L'infobulle des occupations actuelle remplit plutôt très bien son rôle en tant qu'outil de planification : permettre la visualisation complète de ces éléments de planning, et permettre d'en créer de nouveaux, d'en modifier, supprimer, etc. En revanche, quand il s'agit du besoin simple de visualisation, l'infobulle des occupations n'est pas adaptée : trop grande, trop longue à ouvrir, trop compliquée à refermer.

On a souhaité résoudre ces problèmes en proposant une mini-infobulle des occupations. Il s'agit d'une zone d'affichage liée à la case du planning survolée par l'utilisateur, et qui présente les informations essentielles liées à l'activité de l'agent sur la journée.

Au passage, on a redéfini les appellations :

- L'infobulle des occupations devient **“l'éditeur des occupations”**
- Le nouveau module qui apparaît au survol est appelé **“l'infobulle des occupations”**.

Amélioration continue

- Maintenance - Une alerte apparaît maintenant si la version des fichiers applicatifs et celle de la base de données ne concordent pas
- Connexion - Il est maintenant possible d'intégrer AGATT à un système d'authentification unique (SSO) utilisant le protocole CAS
- Affectations - Le statut administratif “Emploi d'avenir” (EAV) trop spécifique et déjà obsolète a été remplacé par un statut plus générique appelé “Autre”, pour pouvoir y inclure, par exemple, les stagiaires ou les saisonniers.

Corrections d'anomalies

- Liste des agents - Le droit “Compétences” permet maintenant d'accéder aux compétences de tous les agents dans l'entité, même ceux en affectation secondaire.

- Planning - Il est maintenant possible de supprimer simultanément une garde et le repos de sécurité associé, sans déclencher de message d'erreur. Cette situation se produit lorsqu'on fait la suppression par raccourci clavier et que les deux occupations sont sur la même case de planning (ex : garde 12h jour + son repos)
- Pose d'occupations - Le droit “Valider ses propres demandes” a été corrigé de façon à ce qu'il permette aux utilisateurs de modifier uniquement leurs occupations effectuées dans l'entité où ils possèdent ce droit, et non de modifier leurs occupations effectuées dans n'importe quelle entité
- Profils - Lors de la création d'un nouveau profil, la saisie faite dans le champ “Description” est maintenant correctement enregistrée.
- Planning - Lorsqu'une même case de planning comporte 2 occupations de statuts différents (demandée / validée / refusée), la couleur de fond de chaque occupation reflète maintenant correctement son statut.
- Suivi des absences - Il est maintenant possible de définir un solde d'absence avec 0 occupation à poser, pour empêcher complètement l'agent de poser ce type d'occupation.
- Planning - Lors de la pose ou de la suppression d'une occupation, les indicateurs individuels de l'agent sont bien recalculés et ne disparaissent plus. De plus, ce ticket corrige également un problème d'affichage dans l'infobulle de sélection des indicateurs à afficher (toutes les cases apparaissaient parfois décochées, alors que certains indicateurs étaient actifs)
- Consignes - En cas d'erreur de saisie, le module affichera maintenant un message fonctionnel explicite sur la cause de l'erreur à la place d'un message d'erreur technique

Interfaces

Enrichissement des interfaces RH

- **Grades - Création d'un nouveau flux permettant d'interfacer le référentiel de grades**
- Entites - Ajout d'un champ optionnel “parent” indiquant à quelle entité de niveau hiérarchique supérieur rattacher le CS ou service envoyé
- Agents - Ajout d'un champ optionnel “quotiteTempsTravail” permettant de renseigner la quotité de travail de l'agent
- Agents - Le champ “grade” n'attend plus maintenant un ID technique de grade dans AGATT (information que le SDIS n'est pas sensé connaître), mais un code d'interfaçage similaire à ce qui existe déjà pour les entités

- Affectations - Ajout d'un champ optionnel “profil” qui attend comme valeur le code d'interfaçage d'un profil AGATT et permet d'indiquer le profil AGATT de l'agent dans cette entité.

Nouvelle interface "Occupations"

Une nouvelle interface permettant d'injecter dans AGATT des occupations à partir d'un autre logiciel est maintenant disponible.

Autres améliorations et corrections

- RH (CompetencesAgents) - Le niveau de sévérité de certains messages de logs a été diminué pour réduire la verbosité du flux et le mettre en cohérence avec les autres.
- RH (CompetencesAgents) - L'algorithme du flux a été corrigé pour éviter les fuites mémoires parfois constatées
- RH (tous flux) - Les champs obligatoire de type “nombre entier” font maintenant correctement la différence entre la valeur 0 (valide) et une absence de valeur (qui doit entraîner un rejet)
- RH (CompetencesAgents) - Le décompte des rejets et les logs de ces derniers sont maintenant corrects

Patch Descartes 3

Corrections d'anomalies

- Indicateurs individuels - Les indicateurs utilisant l'unité “Temps de travail” décomptent maintenant correctement les occupations avec un temps de travail négatif (ce n'était plus le cas depuis la version Descartes)

Patch Descartes 2

Corrections d'anomalies

- Infobulle occupations - La calculatrice de temps de travail fonctionne maintenant correctement même lorsque les horaires de présence sont précisés à la minute près.
- Infobulle occupations - La pose d'occupations par cycle n'entraîne plus de modifications non sollicitées du temps de présence des occupations posées

Version Descartes

Nouvelles fonctionnalités

Indicateurs Individuels - Soustractions

Jusqu'ici, les indicateurs individuels réalisaient des sommes (ex : la somme du poids des occupations "RTT" de chaque agent sur l'année en cours). Ce mode de calcul existe toujours et s'appelle maintenant "cumul".

Il est complété d'un nouveau mode "solde" permettant de réaliser des soustractions. Le but est de comparer l'objectif de l'agent (ex : les 1128 h de présence sur un semestre) avec ce qu'il a réalisé, de sorte que la valeur de l'indicateur soit le nombre d'heures lui restant à faire. L'arrivée de ce nouveau mode s'accompagne d'un nouveau type de critère "exercice", qui vient enrichir les possibilités offertes par le critère existant "période".

Ce nouveau mode permet, entre autres, de reproduire le comportement de l'indicateur “Heures restantes” qui existait de façon non paramétrable dans les versions antérieures à “Cluny”. Pretextx fournit d'ailleurs aux SDIS qui le souhaitent les outils nécessaires pour recréer cet indicateur massivement sur toutes les entités.

De plus, nous avons constaté dans plusieurs SDIS l'existence d'indicateurs individuels avec des critères obligatoires absents. Ces indicateurs calculaient, au mieux, une valeur de 0 pour tous les agents et, au pire, des valeurs fantaisistes donnant l'illusion que l'indicateur était fonctionnel. Pour éviter cela, nous avons introduit deux modifications :

- Augmenter la pertinence et la visibilité du message d'information sur les critères obligatoires, dans l'écran de création des critères
- Afficher une valeur spéciale (“####”) lorsqu'un indicateur est invalide, pour alerter l'utilisateur sur le fait que l'indicateur est incalculable. Il est donc possible, après la mise à jour, que certains indicateurs qui semblaient fonctionner jusque là ne calculent plus rien et affichent cette valeur à la place. Cela veut simplement dire qu'il manque un critère obligatoire à cet indicateur.

Calcul du temps de récupération des astreintes et interventions

AGATT propose désormais deux algorithmes capables de calculer le temps de récupération auquel les agents ont droit suite aux astreintes et aux interventions qu'ils ont effectuées. Ces algorithmes ont vocation à être exécutés de façon automatique chaque nuit.

Astreintes

Cet algorithme consulte le planning des agents sur les jours précédents. A l'aide d'un ensemble de règles paramétrables, il est capable de détecter au sein de ce planning des successions d'occupations qui correspondent à une période d'astreinte (semaine, week-end, etc..) et d'alimenter les occupations avec le temps de récupération auquel cette période d'astreinte donne droit.

Interventions

Cet algorithme consulte lui aussi le planning des jours précédents. Pour chaque intervention trouvée, il calcule le temps de récupération auquel elle donne droit, en fonction de sa durée et des éventuels taux de majoration appliqués aux tranches horaires sur lesquelles elle a eu lieu. Les tranches horaires et les taux de majoration sont paramétrables.

Indicateurs collectifs - Amélioration du système de seuils

Il est maintenant possible de définir beaucoup plus finement les seuils mini et maxi à appliquer aux indicateurs collectifs, avec 3 niveaux de priorité :

1. Seuils ordinaires : un seuil (mini et maxi) pour chaque jour de la semaine, ainsi que pour les jours fériés.
2. Seuils congés scolaires : définis de la même façon que les seuils ordinaires, ils se substituent à eux dès que le jour concerné est situé sur une période de congés scolaires.
3. Seuils exceptionnels : un seuil défini pour une date ou une période précise (ex : un seuil spécifique le 21/06/2018 pour la Fête de la Musique). Si un seuil exceptionnel existe pour une certaine date, il est toujours appliqué en priorité sur les seuils congés scolaires ou ordinaires.

Lors de la mise en place de la version, les seuils des indicateurs existants sont automatiquement transposés de l'ancien système vers le nouveau.

Suivi des absences

Le module “Nombre d'occupations à effectuer” est maintenant remplacé par un nouveau module “Suivi des absences” optimisé pour la gestion des congés. Ce changement introduit plusieurs améliorations :

- Possibilité d'afficher les informations de n'importe quel agent affecté à l'entité, sans devoir repasser par la liste des agents.
- Affichage du temps de récupération acquis et consommé par l'agent, avec possibilité d'afficher la liste des occupations ayant généré ou consommé ce temps.
- Filtrage des soldes d'absences de l'agent par date ou par type d'absence, pour éviter les affichages parfois très longs de l'ancien module.

- Ajout de la possibilité d'afficher / masquer le détails des occupations prises en compte dans chaque solde d'absences. Ces informations sont masquées initialement, là encore dans le but de rendre l'écran plus compact et donc plus lisible.

Requêteur - Création de deux niveaux d'utilisateurs

L'accès au requêteur externe Tableau Software se fait maintenant grâce à deux droits d'AGATT :

- Menu / Statistiques / Requêteur : donne accès uniquement aux indicateurs locaux de l'entité en cours de consultation
- Statistiques / Requêteur / Accès global : donne accès aux indicateurs départementaux et permet de consulter les indicateurs locaux de n'importe quelle entité

Amélioration continue

- Planning mensuel - De nouvelles couleurs apparaissent dans les en-têtes de colonnes (numéros de jours), de façon à mieux distinguer les week-ends, les jours fériés, les congés scolaires et le jour courant.
- Pose d'occupation - Lorsqu'un agent pose une succession de demandes en utilisant un cycle, une seule notification courriel est envoyée à son N+1 (au lieu d'une notification par occupation jusqu'ici)
- Rapport des occupations - Le rapport contient maintenant une représentation graphique des plages horaires sur lesquelles les occupations ont lieu.
- Menu principal - Pour s'adapter à la diversité des utilisateurs d'AGATT, certains écrans ont maintenant des dénominations plus neutres. De plus, quelques changements esthétiques viennent améliorer la lisibilité du menu.
- Planning mensuel - Un bandeau indique maintenant l'état du planning sur le mois consulté (ex : réalisé validé, mois en cours...)
- Feuille de garde journalière - Lors de l'attribution d'un piquet, un agent déjà planifié sur ce même piquet dans un futur proche apparaît maintenant beaucoup plus bas dans la liste.

- Bilan collectif des occupations - Le bilan affiche maintenant toutes les occupations des agents sélectionnées, et plus uniquement les occupations effectuées dans l'entité en cours de consultation.
- Tableau de bord - Dans le pavé “Mes demandes à traiter”, un nouvel onglet permet d'accéder aux occupations passées qui sont encore à l'état de demande.
- Feuille de gardes journalière - Les consignes désactivées ne sont plus affichées, ni dans la version écran, ni dans la synthèse imprimable. De plus, les tableaux de consignes dans la synthèse ne comportent plus de lignes vides.
- Tableau de bord - Les compteurs affichés dans le bloc “Mes statistiques” sont maintenant classés en fonction de leur numéro d'ordre, plutôt que par ordre alphabétique.
- Les calendriers présents un peu partout dans AGATT s'affichent maintenant de façon plus uniforme sur tous les périphériques.
- Planning mensuel - L'infobulle des raccourcis clavier s'affiche maintenant de façon plus uniforme sur tous les périphériques.

Corrections d'anomalies

- Interfaces RH - Quelques corrections permettent que certains champs définis comme facultatifs dans les spécifications le soient vraiment et ne provoquent plus de rejets.
- Interface RH “Agents” - L'envoi d'un agent avec un grade inexistant dans AGATT entraîne maintenant un rejet.
- Planning mensuel/journalier - Si un utilisateur n'a pas paramétré les indicateurs qu'il souhaite afficher (à l'aide de l'infobulle “Indicateurs à afficher”), AGATT affiche maintenant les indicateurs pour lesquels l'option “afficher par défaut” est à oui (jusqu'ici, AGATT n'affichait aucun indicateur dans ce cas)
- Infobulle des occupations - Les outils de calcul automatique du temps de présence et du temps de travail (calculatrice) fonctionnent de nouveau.
- Cycles d'occupations - Il est désormais possible de supprimer une journée d'un cycle sans être bloqué par un message d'erreur.
- Pose d'occupation - La pose automatique d'un repos de sécurité après une occupation se déclenche maintenant quand l'occupation dépasse une certaine durée en temps de **travail** (c'était jusqu'ici la durée en temps de présence qui servait de déclencheur, à tort)
- Interface RH “Types Compétences” - Il est maintenant possible de mettre la donnée “groupe compétence” en mode “priorité AGATT”.
- Pose d'occupation - Un agent à qui il reste exactement 0.5j d'un type de congé n'est plus empêché de poser cette demi-journée.

- Il est maintenant possible aux administrateurs d'usurper l'identité d'un agent dont l'accès à AGATT se fait par l'intermédiaire de l'annuaire du SDIS
- Planning mensuel/journalier - Il est maintenant possible de demander à ne voir aucun indicateur collectif dans l'infobulle “Indicateurs à afficher”.